

Conjoncture

LE MENSUEL DES DÉCIDEURS



L'INVITÉ DE CONJONCTURE
MOHAMMED TAWFIK MOULINE

Tourisme

**Entre crise
et relance**



**Entretiens de Rabat,
sous le signe de la
COP22**



**Les EFAistes sou-
tiennent une course
pour le don d'organes**



**Une rentrée dynamique
pour la vie associative
de la CFCIM en régions**



**L'actualité vue par le
Service économique de
l'Ambassade de France**

DANS UN MONDE QUI CHANGE,
**LE NOUVEAU STANDARD DU SERVICE
C'EST LE SUR-MESURE**



BNP PARIBAS PRIORITY, UN NOUVEAU PROGRAMME À LA MESURE DE VOS EXIGENCES

BNP Paribas Priority est beaucoup plus qu'une offre de produits et services. C'est un programme de privilèges qui donne la priorité à vos exigences, avec un traitement distingué et personnalisé, des interlocuteurs encore plus proches et engagés, et même des avantages qui récompensent votre fidélité. Si vous souhaitez devenir membre de ce nouveau programme, contactez directement votre conseiller en agence.

bmci.ma



BMCI
GRUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

Editorial



Tourisme : entre crise et relance

« Le Maroc n'a pas encore dévoilé tout son potentiel »

Jean-Marie GROSBOIS
Président

Le Maroc est une terre de découverte par excellence. Situé à quelques heures de l'Europe, il offre un dépaysement garanti grâce à son incroyable variété de paysages et ses trésors historiques. Si sa réputation n'est plus à faire à l'échelle internationale, le Royaume est, toutefois, touché par une baisse de fréquentation touristique. Difficile de savoir si cette situation découle de la conjoncture internationale ou de facteurs intrinsèques à l'offre touristique marocaine. Confrontés aux aléas de la demande internationale, les professionnels du secteur ont conscience qu'il leur faut aujourd'hui se réinventer, clarifier leur offre, promouvoir efficacement la destination Maroc et explorer de nouvelles niches.

Le tourisme vert, les activités de plein air ou encore le tourisme responsable suscitent en effet un réel engouement chez les voyageurs, en quête de sens et d'authenticité. Les opérateurs l'ont compris et proposent désormais de plus en plus de séjours en phase avec cette tendance.

D'ailleurs, l'écotourisme s'inscrit totalement dans le nouveau modèle de développement auquel aspire le Maroc. La croissance verte était ainsi la thématique centrale des Entretiens de Rabat qui ont réuni 300 participants, dont de nombreuses personnalités marocaines et françaises. La rencontre fut également l'occasion de débattre des principaux enjeux de la COP22, très justement rebaptisée la « COP de l'action ».

Dans la continuité de l'Accord de Paris, fruit d'un consensus historique, les États signataires devront relever le challenge de traduire leurs engagements en plans d'action concrets. Pour atteindre l'objectif fixé lors de la COP21, tous devront travailler main dans la main, joindre leurs efforts dans une même direction et s'affranchir de toute entrave liée à la défense des intérêts particuliers. Je suis persuadé que tous les pays œuvreront fermement à la réussite de ce projet international sans précédent qui, je l'espère, se conclura par un nouveau succès diplomatique.

À l'occasion des Entretiens de Rabat, Conjoncture a rencontré notre invité du mois, Monsieur Mohammed Tawfik MOULINE, Directeur Général de l'Institut Royal des Études Stratégiques, qui partage avec nous son regard sur l'ambition du Maroc de devenir l'un des fers de lance du développement durable en Afrique.

Depuis plusieurs mois déjà, la CFCIM et ses adhérents se mobilisent pour la COP22, notamment à travers des rencontres et événements thématiques. Nous serons naturellement présents à ce rendez-vous capital et espérons vous y retrouver sur notre Espace Solutions France-Maroc dans la Zone Innovations !



Conjoncture est édité par la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc ► 15, avenue Mers Sultan - 20 130 Casablanca. Tél. LG : 05 22 20 90 90. Fax : 05 22 20 01 30. E-mail : conjoncture@cfcim.org. Site Web : www.cfcim.org ► **Directeur de la publication** Jean-Marie Grosbois ► **Rédacteur en chef** Philippe Confais ► **Président du Comité de rédaction** Serge Mak

► **Secrétaire de rédaction-journaliste** Nadia Kabbaj ► **Directrice Communication** Wadad Sebti ► **Ont collaboré à ce numéro** Marie-Cécile Tardieu, Laurence Jacquot, Société de Bourse M.S.IN, Thomas Brun, Mohammed Aarab, Jean-Yves Arrivé, les administrateurs et collaborateurs de la CFCIM
► **Crédits photos** CFCIM, Fotolia, Ambassade de France, DR ► **Conception graphique** Sophie Goldryng ► **Mise en page** Mohamed Afandi ► **Impression** Direct Print (Procédé CTP) ► ISSN : 28 510 164 ► Numéro tiré à 13 500 exemplaires.



PUBLICITÉS **Mariam Bakkali** Tél. : 05 22 93 11 95 - 05 22 93 81 28 GSM : 06 61 71 10 80 mariam.bakkali@menara.ma
Anne-Marie Jacquin Tél. : 05 22 30 35 17 GSM : 06 61 45 11 04 jacquin_annemarie@yahoo.fr
Nadia Kaïs Tél. : 05 22 23 66 61 GSM : 06 69 61 69 01 kais.communication@gmail.com



FAITES LE CHOIX DE L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

LE CRÉDIT DU MAROC LANCE L'OFFRE "**CHAMSY**" POUR FINANCER VOS ÉQUIPEMENTS EN CHAUFFES EAUX ET PANNEAUX SOLAIRES

DESTINÉS AUX CLIENTS ET NON CLIENTS



CRÉDIT **CHAMSY**



RÉPONSE EN MOINS D'UNE HEURE

Organisme Prêteur : **Crédit du Maroc** : Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 088 121 400 Dhs.
Siège social : 48-58, boulevard Mohammed V - 20 000 - Casablanca.
Site web : www.cdm.co.ma

 مصرف المغرب
CRÉDIT DU MAROC

— Le bon sens a de l'avenir —

Sommaire

ActusCFCIM

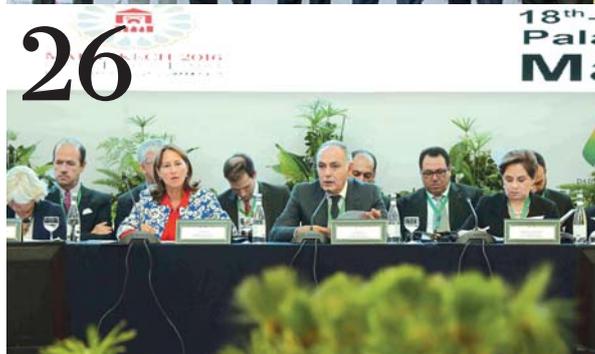
- 6 L'EFA lance de nouveaux programmes de sensibilisation à la santé auprès de ses étudiants
- 8 Les petits-déjeuners d'information de la CFCIM
- 10 Entretiens de Rabat, une première édition marocaine sous le signe de la COP22
- 14 10 entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes à la découverte du marché marocain

EchosMaroc

- 20 L'invité de Conjoncture : Mohammed Tawfik MOULINE
Directeur Général de l'Institut Royal des Études Stratégiques
- 22 Service économique de l'Ambassade de France
- 24 Indicateurs économiques et financiers

Cap sur la COP22

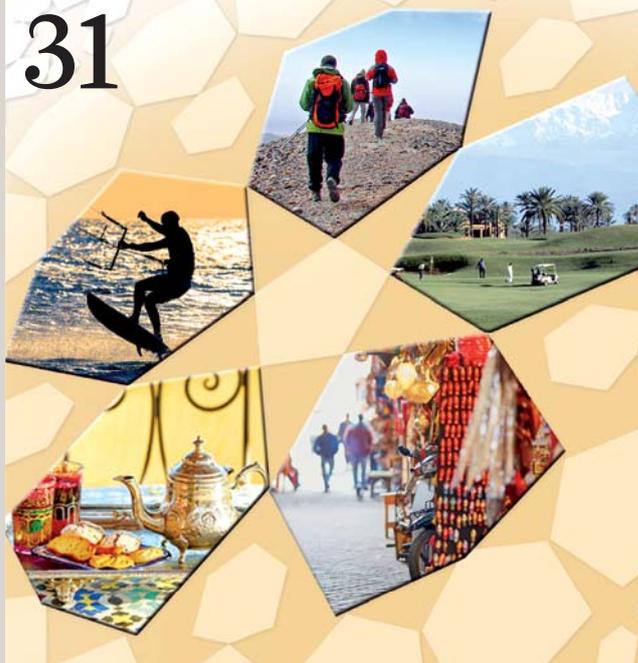
- 26 COP22 : rejoignez-nous sur l'Espace Solutions France-Maroc de la CFCIM !



ZOOM

Tourisme Entre crise et relance

- 32 Crise, résistance, résilience et relance du tourisme marocain
- 35 3 questions à Hassan Faouzi, Géographe et Sociologue
- 36 Interview d'Othman Chérif Alami, Gérant de Atlas Voyages et responsable associatif
- 38 Perspectives pour un tourisme durable au Maroc
- 40 Interview de Khalid Baddou, Président de l'Association Marocaine du Marketing et de la Communication (AMMC)
- 41 3 questions à Hnia Cheikh Lahlou, blogueuse voyages et lifestyle



Regardsd'experts

- 44 **Juridique** Dirigeants, soyez vigilants aux abus de biens sociaux !
- 45 **Management** Faire évoluer les trajectoires professionnelles grâce au bilan de compétences

On en parle aussi...

- 50 **L'association du mois : Association ADEPE**



Les EFAistes soutiennent une course pour le don d'organes



Dimanche 16 octobre 2016, une soixantaine d'étudiants de l'EFA ont apporté leur soutien au mini marathon organisé par le CHU Ibn Rochd (CHUIR). Cette course de 10 km, qui a été placée sous le slogan « Je cours pour le don d'organe, je cours pour sauver des vies » s'est déroulée dans une ambiance convi-

viale et très chaleureuse. Les EFAistes ont ainsi activement participé à l'organisation de l'événement, que ce soit en amont ou pendant la course, notamment pour ce qui concerne l'animation, l'assistance aux coureurs et l'accueil des partenaires et des participants. Certains étudiants ont également fait partie du jury. *

L'EFA met à la disposition de ses étudiants une navette de transport

Dans le cadre de la démarche RSE de la CFCIM, l'École française des affaires a mis à disposition de ses étudiants une navette de transport gratuite, reliant le campus aux principaux quartiers de Casablanca. En encourageant l'utilisation des transports en commun, mais aussi du covoiturage, l'EFA vise à sensibiliser les étudiants à la protection de l'environnement. L'opération vise également à promouvoir l'égalité des chances entre les jeunes en formation. La navette permet en effet aux étudiants non motorisés d'accéder plus aisément au Campus de la CFCIM, et ce, en temps et en heure, dans de bonnes



conditions et tout en leur évitant les frais de transport. Cette action a été bien accueillie, aussi bien par les étudiants que par les parents, qui l'ont considérée comme une vraie solution pour alléger la problématique du transport. *



École Française
des Affaires

L'EFA lance de nouveaux programmes de sensibilisation à la santé auprès de ses étudiants

ALCOOL, DROGUE, TABAC, VIE SÉDENTAIRE, ETC., les jeunes peuvent exposer leur santé physique et psychologique à des risques trop souvent minimisés. Ainsi, l'EFA propose à ses étudiants différents programmes de sensibilisation en vue de les encourager à cultiver une bonne hygiène de vie au quotidien. Dans ce cadre, un cycle de conférences portant sur des thématiques spécifiques aux étudiants sera animé par des spécialistes. Au programme : sensibilisation à la consommation d'alcool, de drogue et au tabagisme, sans oublier l'éducation sexuelle, la lutte contre la violence et le harcèlement, etc.

Par ailleurs, la pratique sportive est, depuis toujours, un volet prioritaire dans la démarche pédagogique de l'EFA. Cette année, plusieurs compétitions sont organisées au sein de l'école, notamment en football, basketball et handball. Ces rencontres sportives sont l'occasion de mettre en lumière, auprès des étudiants, tous les bienfaits du sport tels que le renforcement physique, développement de l'estime de soi et de la motivation, les valeurs de respect, l'esprit d'équipe ou encore la gestion des émotions. Ce dernier s'avère aussi un moyen très efficace pour déstresser avant ou après les examens.

CEFOR Entreprises

Programme des séminaires de formation

Ateliers d'accompagnement « Directeur Financier/Responsable Financier » (8 jours), animés par un collège d'experts

Samedi 12 novembre 2016

Objectifs : assurer un meilleur pilotage et une meilleure maîtrise de la fonction

- Atelier 1 : Fast close efficace, contrôle interne comptable et révision des comptes (samedi 14 janvier 2017)
- Atelier 2 : Gestion de trésorerie – Financement (samedi 12 et 16 novembre 2016)
- Atelier 3 : Normes IAS/IFRS (samedi 3 et 7 décembre 2016)
- Atelier 4 : Business plan – Développement (samedi 24 décembre 2016)
- Atelier 5 : Maîtriser la vie juridique et de l'entreprise (samedi 7 janvier 2017)

Séance de développement personnel : estime de soi – confiance en soi, intelligence émotionnelle – intelligence relationnelle, gestion du stress et gestion du temps (samedi 21 janvier 2017)

Cycle Professionnalisant « Métier de formateur » (6 jours), animé par Sabry Aija

Samedi 12 novembre 2016

Développer de nouvelles compétences

Apprendre à formaliser et à analyser vos pratiques professionnelles

Concevoir des modules de formations adaptés

Être capable d'animer, de gérer et d'impliquer un groupe d'apprenants

Acquérir les fondamentaux de la formation-action

Séminaire « Intégration du Risk Management dans les processus opérationnels » (2 jours), animé par Samir Jouti

Mercredi 23 et jeudi 24 novembre 2016

Prendre conscience de l'importance et des enjeux du Risk Management

Maîtriser la méthodologie d'élaboration de la cartographie des risques

Aspects pratiques d'animation et d'organisation des ateliers de préparation de la cartographie des risques en entreprise

Maîtriser la méthodologie pour l'intégration du Risk Management dans les processus opérationnels

Favoriser le management collaboratif et intégré de la qualité, des risques et de l'audit interne

Séminaire « Gestion des encours et maîtrise des délais de paiement » (2 jours), animé par Jean-Marc Pons

Mercredi 9 et jeudi 10 décembre 2016

Mieux intégrer les données comptables pour assurer un reporting efficace

Mettre en place une politique de gestion des créances reposant sur des données fiables

Connaître les pièges à éviter en matière de gestion des encours

Maîtriser les procédures de réconciliation bancaire

Établir des règles en cas de dépassements

Cycle professionnalisant « Marketing » (5 jours), animé par Lotfi Mekouar

Jeudi 8 décembre 2016

S'approprier l'ensemble des outils permettant de bâtir un plan marketing opérationnel de « A à Z »

Apprendre à construire un argumentaire client et à transmettre des messages clés

Amélioration de la relation client

Répertorier les meilleurs canaux de communication

Comprendre la nécessité du marketing stratégique pour l'entreprise

Enrichir sa pratique et déceler de nouvelles pistes de développement

S'approprier les modèles d'aide à la décision

Identifier les bons indicateurs de performance

Éditer les tableaux de bord utiles au suivi de son activité

Cycle Professionnalisant « Gestion des Ressources Humaines » (5 jours), animé par Jamal Amrani

Jeudi 15 décembre 2016

Perfectionner ses compétences et maîtriser les outils de la GRH

Connaître les différents types de contrats de travail, leurs modalités ainsi que les mesures disciplinaires

Aborder efficacement le recrutement des collaborateurs : de l'optimisation du processus de sélection à l'intégration réussie des nouvelles recrues

Savoir identifier les besoins en formation, développer la compétence et apprécier la performance

Élaborer les indicateurs et éditer les tableaux de bord RH utiles au suivi de son activité

Le CEFOR entreprises se tient à votre disposition pour toute information complémentaire, notamment pour étudier avec vous la réalisation de vos formations Intra- entreprise.

► Pour toute autre information et inscription, votre contact :

Rédouane ALLAM – Formation et Partenariats

rallam@cfcim.org / cefor@cfcim.org

Tél. : 022 35 02 12 GSM : 06 67 03 25 Fax : 022 34 03 27

EXEKUTIVE.BIZ

PREMIER SUR LES DIRIGEANTS

LA SOLUTION POUR LE RECRUTEMENT DE VOS DIRIGEANTS

+ 12 000 DIRIGEANTS INSCRITS

+ 500 RECRUTEMENTS À CE JOUR

WWW.EXEKUTIVE.BIZ

La transmission, une étape importante dans la vie de l'entreprise

Si beaucoup de dispositifs fiscaux existent pour la création d'entreprise, il n'en existe pas pour la transmission d'entreprise et les entrepreneurs peinent parfois à trouver un repreneur. « La fiscalité : un frein pour la transmission des entreprises ? », tel était le thème d'un petit-déjeuner d'information organisé le 28 septembre 2016 par la CFCIM. La rencontre a été animée par Brahim Bahmad, Expert-Comptable, Cabinet BAHMAD. « La transmission d'entreprise est un sujet d'actualité, car aujourd'hui beaucoup d'entreprises sont arrivées au stade de maturité et leurs dirigeants ont atteint l'âge de départ à la retraite. Il faut donc assurer leur transmission. », indique Brahim Bahmad. Contrairement à d'autres pays comme la France ou la Tunisie, la loi marocaine ne prévoit pas d'abattements ou d'exonération en cas de transmission d'entreprise. « Il serait par exemple pertinent de permettre à un chef d'entreprise qui a travaillé



toute sa vie de transmettre sa société à ses enfants sans devoir payer à nouveau des impôts. De même pour les entreprises en difficulté : donner des avantages fiscaux à un repreneur permettrait d'assurer la pérennité de l'entreprise et de conserver ses emplois. », souligne-t-il. *

De nouvelles mesures concernant le recours fiscal



Le 12 octobre 2016, la CFCIM a organisé un petit-déjeuner d'information sur le thème : « Les nouvelles dispositions de la Loi de Finances en matière de recours fiscal » animé par Mohammed Fdil, Secrétaire Général de la Commission Nationale de Recours Fiscal (CNRF) et Rachid Bentayeb, Membre de la CNRF. Afin de réduire le temps de traitement des recours fiscaux, la Loi de Finances 2016 a instauré de nouvelles dispositions qui, notamment, suppriment la dualité des niveaux de recours devant les commissions fiscales. *

Comment prévenir et agir contre la fraude en entreprise ?



La fraude est un risque à ne pas prendre à la légère, car ses conséquences peuvent être terribles pour l'entreprise. Il existe ainsi plusieurs dispositifs afin de la détecter et de la prévenir, notamment grâce aux solutions offertes par les technologies d'information. Le 18 octobre 2016, au siège de la CFCIM, Mounim Zaghoul, Directeur Associé du cabinet CONSILIUM, a animé un petit-déjeuner d'information sur le « L'instauration de mesures anti-fraude dans les entreprises : prévenir et agir ». Les types de fraudes sont très variés au sein de l'entreprise. Elles peuvent être ainsi d'origine interne ou externe et concerner le détournement d'actifs, la corruption, la cybercriminalité, etc. Le contrôle interne constitue le premier rempart contre ces malversations. *

Le nouveau vin du nouveau Maroc

NÉ ET
ÉLEVÉ
AU MAROC
À L'AISE
PARTOUT
ROUGE
BLANC
ROSÉ
GRIS

ENVOUTANT

AMPLE INTENSE
CHALEUREUX TERRE
ÉLÉGANT GÉNÉREUX
SOUPLE ORIGINAL
PRESTIGE ÉCLATANT
FESTIF  FIN
PARTAGE DÉLICAT
ÉQUILIBRÉ MEKNÈS
EXPRESSIF SINCÈRE
CARACTÈRE

VOLUBILIA

Une Histoire ...

AGRÉABLE CONVIVIAL
SOBRE HARMONIEUX
AUTHENTIQUE

Entretiens de Rabat, une première édition marocaine sous le signe de la COP22

Après Madrid, Varsovie, et Abu Dhabi, ce fut au tour du Rabat d'accueillir la rencontre phare des Entretiens de Royaumont, baptisée à cette occasion « Les Entretiens de Rabat », qui s'est tenue le 17 octobre 2016 au Sofitel Jardin des Roses. Placé sous le thème « Le Maroc, une chance pour l'Environnement. L'Environnement, une chance pour le Maroc » et « Le Green, levier de croissance du Royaume ? », l'évènement a été organisé par la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) et les Entretiens de Royaumont.



De gauche à droite : Jérôme CHARTIER, Député, Fondateur des Entretiens de Royaumont, 1^{er} Vice-Président du Conseil Régional d'Ile-de-France, Nicolas HULOT, Président de la Fondation Nicolas Hulot, Abdelâdim LHAFI, Commissaire Général de la COP22, Mohammed Tawfik MOULINE, Directeur Général de l'IREC, Philippe CONFAIS, Directeur Général de la CFCIM, Eric SCOTTO, Président d'Akuo Energy et Mohamed BERRADA, Président du Centre de Recherches LINKS.

La croissance verte s'impose désormais comme une évidence pour les pays en voie de développement. La thématique centrale des Entretiens de Rabat a pris une résonance toute particulière à l'heure de la COP22. Cette première édition africaine, labellisée par le Comité de Pilotage de la COP22, a rassemblé 300 participants parmi lesquels des personnalités d'influence françaises et marocaines telles que Abdelâdim Lhafi, François Fillon, Nizar Baraka, Nicolas Hulot, ou encore Michèle Sabban.

« L'universalité du développement durable et la détermination du Maroc d'ériger l'environnement national font, sans conteste, du Royaume un des moteurs du développement durable en Afrique. », a déclaré Jean-Marie Grosbois lors de son allocution d'ouverture.

Jérôme Chartier, Député, Fondateur des Entretiens de Royaumont, 1^{er} Vice-Président du Conseil Régional d'Ile-de-France a également salué le choix du Maroc de s'engager dans ce modèle de développement : « Le Maroc a su comprendre la chance extraordinaire que représente la croissance verte.

Je suis convaincu qu'il est plus simple, plus efficient et plus productif pour un pays émergent de prendre immédiatement le tournant de la croissance verte. Il peut d'emblée faire des choix vertueux et climato-intelligents. (...) Les énergies renouvelables nécessitent nettement moins de capital alors que celui constitue le premier problème des pays en développement. »

Des objectifs ambitieux pour la COP22

Nizar Baraka Président du Conseil Économique, Social et Environnemental, Président du Comité Scientifique du Comité de Pilotage de la COP22, a ensuite rappelé les ambitieux objectifs du Maroc pour lutter contre le changement climatique : « Nous nous étions fixé l'objectif de 42 % pour la part des énergies renouvelables dans la production d'énergie à l'horizon 2020, avec 2000 MW, respectivement pour le solaire, l'éolien et l'hydroélectricité. Aujourd'hui, le Souverain a fixé le cap de 52 % à l'horizon 2030, ce qui veut dire que nous allons doubler les capacités fixées pour 2020. C'est également le cas, de notre contribution nationale de réduction de gaz à effet de serre (INDC) qui vient d'être relevée de 10 points, passant de 32 % à 42 %. Ceci pour montrer l'ambition et l'engagement du Maroc pour atteindre l'objectif global fixé dans le cadre de la COP21. »

Il a, en outre, présenté les grands axes de la stratégie de développement durable du Maroc, ainsi que les différentes initiatives mises en place dans ce cadre au niveau local et international (stratégie nationale de l'eau, programme national des déchets ménagers, interdiction des sacs plastiques, NDC Partnership, création du Centre 4C de lutte contre le changement climatique au niveau régional, Initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture en Afrique, etc.)

Ce fut ensuite au tour de François Fillon, Député français et ancien Premier Ministre, d'intervenir. Il a notamment souligné l'importance de la mise en œuvre de l'Accord de Paris : « C'est une très haute responsabilité qui pèse sur les épaules des autorités marocaines, car le processus de la COP doit en effet être rigoureusement accompagné. (...) La COP22 doit être celle de la mise en œuvre des accords internationaux, avec en toile de fond la question cruciale de l'Afrique et de l'aide qui doit être apportée à ce continent pour qu'il puisse



Cette première édition des Entretiens de Rabat s'est déroulée au Sofitel Jardin des Roses à Rabat.

© CFCIM

assumer ses transitions énergétiques. » Il a ensuite mis l'accent sur le fait que le progrès économique et le progrès environnemental, défis auxquels sont confrontés tous les pays, ne doivent pas être mis en opposition, car ils dépendent intimement l'un de l'autre : « ma conviction absolue est que le mariage entre la croissance et l'environnement passe par la recherche et l'innovation, qui peuvent changer la nature de notre système productif. »

Des solutions concrètes pour le climat

La rencontre s'est poursuivie par un premier débat sur le thème « L'environnement : emprunter les chemins de l'audace », animé par Olivier Blond, Président de l'Association Respire, Omar Benaïcha, Directeur Général de Bureau Veritas Maroc et Mauritanie, Michel Derdevet, Secrétaire Général d'ERDF, Vincent Oudin, Président du Conseil d'Administration de Socotec et Jean-Jacques Santini, Conseiller du Président-Directeur Général de BNP Paribas.

La seconde table ronde a, quant à elle, traité du sujet suivant : « Le Maroc : moteur de développement durable pour l'Afrique ». Elle a été animée par Aziz Derj, Président de l'Association RSO au Maroc, Abdou Diop, Président de la Commission Afrique et Sud-Sud de la CGEM et Executive-Partner de MAZARS, Mohammed Tawfik Mouline, Directeur Général de l'IRES, Michèle Sabban, Présidente du R20 et Éric Scotto, Président d'Akuo Energy.

»»»»



Table ronde sur le thème : « Le Maroc : moteur de développement durable pour l'Afrique ».

© CFCIM



Table ronde sur le thème : « L'environnement, emprunter les chemins de l'audace ».

© CFCIM



De gauche à droite : Eric SCOTTO, Michel DERDEVET, Jean-Marie GROSEBOIS, François FILLON, Jérôme CHARTIER, Jean-Jacques SANTINI et Vincent OUDIN.

»»» Nicolas Hulot, Président de la Fondation Nicolas Hulot, est ensuite revenu sur les avancées de la communauté internationale, mais aussi les enjeux et défis qui restent à relever pour agir sur le changement climatique : « Nous, l'humanité, sommes à un moment critique et il suffira de peu pour que nous fassions un saut qualitatif, comme il suffira de peu pour que nous basculions dans le domaine de l'irréversible. (...) Le drame de notre époque, c'est cette désynchronisation entre la science et la conscience, entre l'Homme et la nature. Si nous saisissons cet enjeu essentiel à bras le corps, non pas les uns contre les autres, mais les uns avec les autres, il devient providentiel, car il nous oblige à penser notre destin en commun et nous propulse dans un état d'esprit universel. Pour la première fois, nous prenons conscience que notre plus grand danger ce n'est pas notre faiblesse, mais notre pouvoir. » Il a ensuite salué le consensus autour de la signature de l'Accord de Paris : « un texte signé avec autant de participants tient du miracle et je m'en réjouis, car cela était une étape nécessaire. Mais il ne faut pas oublier que tout reste à faire, que les engagements climatiques des États et la contrainte climatique nous obligent à revoir un certain nombre de fondamentaux. La COP22 doit être un moment de transparence, de vérité, d'exigence et de cohérence. (...) Il est notamment impératif de renoncer à exploiter les énergies fossiles qui nous sont facilement accessibles. Au-delà du pari économique, c'est surtout un pari culturel. »

Le temps de l'action

Les Entretiens de Rabat se sont conclus par l'intervention de Abdelâdim Lhafi, Commissaire Général de la COP22 et Haut Commissaire aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, qui a notamment rappelé les grandes étapes qui ont abouti à l'Accord de Paris ainsi que les principaux enjeux de la COP22 : « Il s'agit de la première COP qui se tiendra après celle

de Paris. Il nous appartient donc de traduire cela en termes concrets, pour essayer de livrer quelque chose d'opérationnel permettant d'inverser la tendance et de ne pas se limiter uniquement au registre de l'incantation. (...) Le double seuil de 55 états représentant 55 % du volume global des émissions de gaz à effet de serre a été franchi. L'Accord de Paris peut donc entrer en application. Je pense que si l'on veut garder le caractère universel de cet accord, il faut continuer à stimuler les ratifications. »

Concernant la mise en œuvre de l'Accord de Paris, Abdelâdim Lhafi, a insisté sur l'importance de la coopération internationale, en particulier pour les projets d'adaptation : « À travers l'adaptation, se met en place un élan de solidarité entre le Nord et le Sud et cette solidarité est le ciment du succès des décisions de Paris. Si l'on veut consolider les INDC et qu'elles soient traduites en politiques nationales, il est essentiel que la formation des capacités humaines et institutionnelles permette, notamment aux pays du Sud, de disposer de la compétence nécessaire. Il a aussi la question du financement et de la feuille de route visant à atteindre les 100 milliards de dollars. Il s'agit principalement de flux financiers et non pas d'une caisse répartie entre telle ou telle région. La crainte, justement, c'est que ces flux financiers se dirigent principalement vers les flux les plus rentables au détriment des autres. (...) Il est essentiel de lier les objectifs climatiques avec les objectifs de développement durable. Le temps est venu d'avoir une approche globale qui permette d'avoir une entrée territoriale. »

À travers ces échanges particulièrement riches, les Entretiens de Rabat ont ainsi permis de dresser un état des lieux concret des avancées du Maroc en matière de croissance verte et, plus généralement, de poser les grands enjeux internationaux qui seront au cœur des débats lors de la COP22.*

► Nadia Kabbaj



300 participants ont pris part à ce rendez-vous annuel de la réflexion pour la première fois au Maroc.

© CFCIM



Mot d'ouverture de Jean-Marie GROSBOIS, Président de la CFCIM.

© CFCIM



Mot d'ouverture de Jérôme CHARTIER, Député, Fondateur des Entretiens de Royaumont, 1er Vice-Président du Conseil Régional d'Ile-de-France.

© CFCIM



Intervention de Nizar BARAKA, Président du Conseil Économique, Social et Environnemental, sur la détermination du Maroc d'ériger l'environnement en priorité nationale.

© CFCIM



Intervention de François FILLON, Député et ancien Premier Ministre, sur l'universalité du développement durable.

© CFCIM



Intervention de Nicolas HULOT, Président de la Fondation Nicolas HULOT.

© CFCIM



Intervention de Abdelâdim LHAFI, Commissaire Général de la COP22, sur les enjeux de la COP22.

© CFCIM



Les Entretiens de Rabat : une opportunité donnée aux hommes et femmes de divers horizons de débattre en toute liberté de parole, toutes opinions confondues.

© CFCIM

10 entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes à la découverte du marché marocain

Le 19 octobre 2016, la CFCIM a organisé une mission de prospection B to B, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, CCI International Auvergne et Rhône-Alpes, la CCI Beaujolais, la CCI Nord Isère et la CCI Haute-Savoie. 10 entreprises de la région, opérant dans les secteurs de l'industrie, de l'environnement et de la logistique, ont participé à l'évènement.

En mai dernier, Laurent Wauquiez s'est rendu au Maroc pour rencontrer certains de ses homologues, notamment le Président de la Région de Casablanca-Settat, Mustapha Bakkoury et le Président de la Région de Rabat-Salé-Kénitra, Abdessamad Sekkal. Ensemble, ils ont défini, dans le cadre de leur coopération, plusieurs secteurs d'activités prioritaires tels que l'environnement, l'eau, les énergies renouvelables ou encore la gestion des déchets. La mission Auvergne-Rhône-Alpes s'inscrit dans la continuité de ces relations.

La mission a débuté par une rencontre au siège de la CFCIM à Casablanca. Après les allocutions de bienvenue de Philippe Confais, Directeur Général de la CFCIM et de Daniel Paraire, Président de la CCI Nord Isère, Florent Belleteste, Directeur de CCI International Rhône-Alpes a présenté les entreprises participantes, ainsi que les atouts de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes. Marie-Cécile Tardieu, Chef du Service Économique Régional de l'Ambassade de France au Maroc, a ensuite fait un exposé de l'économie marocaine et de ses opportunités d'affaires. Khalid Idrissi Kaitouni, Directeur de l'Appui aux Investisseurs et à la Création d'Entreprise de la CFCIM a, quant à lui, mis en avant les perspectives d'investissements au Maroc.

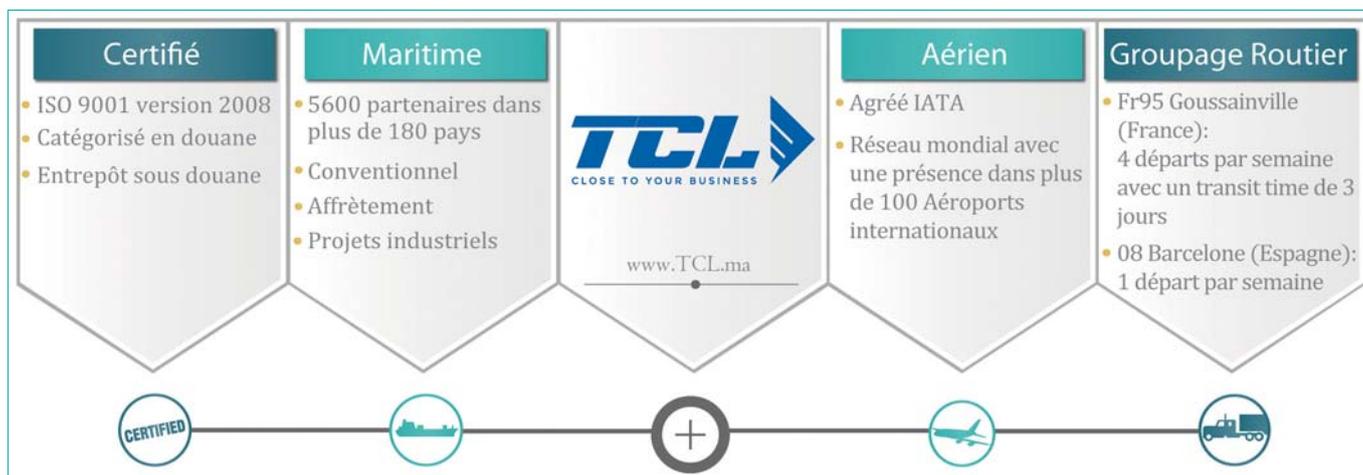
La deuxième partie de la réunion, dédiée au thème du Maroc, hub vers l'Afrique, a été animée par Fatima Zahra Benharbet de l'Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX)



© CFCIM

et Alioune Guye, Commissaire Général de Hub Africa. La matinée s'est conclue par des témoignages d'entreprises (SOTHEMA et COFACE MAGHREB), ainsi que par un exposé sur le climat des affaires au Maroc, les conditions d'implantation et les moyens et délais de paiement, présenté par Mohamed Aarab Directeur Général de Fiduciaire Missions Conseils. L'après-midi a été consacré à la visite du parc industriel de CFCIM d'Ouled Salah qui s'étend sur une superficie de 32 hectares et qui dispose d'une capacité de 121 lots industriels locatifs.

La journée a été riche en échanges pour les entreprises participantes et a ainsi contribué à renforcer un peu plus la collaboration entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Région Casablanca-Settat.*



INSTITUT FRANÇAIS

MAROC

LA GARANTIE DE VOTRE RÉUSSITE

FORMATIONS EN FRANÇAIS PROFESSIONNEL
ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION

- Une vaste gamme de formations spécifiques, adaptées à tous les profils
- Une démarche d'ingénierie coordonnée dans tous les sites de l'IFM
- Des dispositifs innovants de formation en ligne
- Une préparation aux diplômes de français professionnel
- Un accès privilégié à nos médiathèques et à nos événements culturels

COMME 900 000 PERSONNES DANS LE MONDE, FAITES CONFIANCE À NOTRE EXPERTISE !

Contact : amina.rafaa@institutfrancais-maroc.com / +212 (0)5 22 92 60 24

www.if-maroc.org

Actus de la CFCIM en régions : une rentrée dynamique pour la vie associative

À travers ses Délégations Régionales, la CFCIM réunit sa communauté d'adhérents en régions à l'occasion de petits-déjeuners d'information et de visites de sites. Retour sur les derniers événements organisés à Tanger et Agadir.

Tanger

Un petit-déjeuner d'information sur le thème « Assistante de Direction, une collaboratrice essentielle » a été organisé le 27 septembre 2016, à l'hôtel MOVENPICK MALABATA de Tanger. La rencontre, qui a réuni 23 participants, a été animée par Esther Boulanger, Associée de la société CERTIFIED et Patrick Boulanger Gérant de la société CERTIFIED. Elle visait notamment à mettre en avant le rôle clé de l'Assistante de Direction dans la performance des dirigeants et de présenter les approches et outils innovants qui peuvent lui permettre d'actualiser ses compétences fondamentales (cœur de métier), d'en développer de nouvelles et aussi d'accroître son aisance relationnelle. Un cycle de formation « Assistante de direction » sera prochainement programmé à Tanger en partenariat avec le CEFOR Entreprises de la CFCIM.

Par ailleurs, le 5 octobre 2016, la Délégation Régionale de Tanger a organisé une visite de l'entreprise TRONICO ATLAS, spécialisée dans la conception, la fabrication et l'intégration de produits complexes à dominance électronique (cartes électroniques) pour l'aérospatial, la défense, la santé, les biotechnologies, l'énergie et les transports. 20 personnes ont participé à la visite qui s'est conclue par une séance de questions/réponses.

Dans le cadre du cycle de rencontres-discussions « Investir en France » qui se sont déroulées pendant une semaine à travers le Maroc, une réunion a été organisée le 18 octobre

2016 par le Consulat Général de France à Tanger, le Service Économique Régional de l'Ambassade de France au Maroc et la CFCIM. L'objectif était de présenter aux investisseurs marocains les opportunités offertes par la France ainsi que les différents dispositifs d'accompagnement existants. En outre, l'accent a été mis sur l'importance de la propriété industrielle pour les entreprises qui souhaitent se développer à l'international, ainsi que sur l'apport des nouvelles technologies dans la gestion des services urbains. La rencontre a notamment été animée par Benoît Vaillant, Délégué Régional de la CFCIM à Tanger, Caroline Rolshausen, Conseillère Régionale Propriété Intellectuelle, Chargée de Mission de l'INPI et Aawatif Hayar, Professeur Universitaire et Experte des « Smart Cities ».*



Agadir

Le recouvrement des créances impayées : comment gérer le risque et optimiser les encaissements ? », tel était le thème du petit-déjeuner d'information organisé le 14 octobre 2016 au sein de la Délégation Régionale de la CFCIM à Agadir. Animée par Maître Nawal Ghaouti, Avocat agréé près la Cour de Cassation, Présidente de la Commission Juridique, Fiscale et Sociale de la CFCIM, la rencontre a réuni 15 participants. Elle a notamment permis d'aborder les différentes procédures de recouvrement amiable et judiciaire, ainsi que quelques règles simples à mettre en place au moment de la vente ou de la signature du contrat pour limiter le risque de créances impayées.

Le 26 octobre 2016, à Agadir, 90 personnes ont participé à un petit-déjeuner d'information sur le thème : « La démarche client dans les Administrations des Douanes et des Impôts : un système réactif pour une relation durable avec l'entreprise ». La rencontre a été animée par Abdelmalek Alil, Directeur Régional des Impôts à Agadir et Abdellatif Bassouri, Chef de Service à la Direction Régionale des Douanes à Agadir, Administration des Douanes et des Impôts Indirects. Cette réunion s'est déroulée en présence de Dominique Doudet, Consul Général de France à Agadir. L'objectif de cette rencontre était, notamment, de présenter les produits et services développés, par l'Administration des Douanes tels que les télédéclarations-télépaiements.*



Petit-déjeuner d'information sur le recouvrement des créances impayées, Agadir, le 14 octobre 2016.

© CFCIM



Petit-déjeuner d'information sur la démarche client dans les Administrations des Douanes et des Impôts, Agadir, le 26 octobre 2016.

© CFCIM

LE SOMMELIER

DE RACINE



Le Sommelier de Racine vous accompagne dans vos choix découverte, conseils, cadeaux avec plus de 500 références de vins de toutes gammes et de toutes régions, Un choix de Premiers et Seconds Vins de Grands Crus Classés, Champagnes et Spiritueux de Luxe. Une sélection rigoureuse par pays, appellations, marques et producteurs de France et du monde entier. Possibilité de commandes spécifiques pour vos Grands Crus Classés mais aussi, des petits vins plaisirs pour tous les jours...

13, Rue Bab El Irfane ex Ader (à côté du Stade Vélodrome) Casablanca - Tél.: 05 22 95 00 24
Horaires d'ouverture : Du Lundi Au Samedi / De 11h À 13h30 - De 15h À 19h45

16^e édition du SIB Maroc

Business France et la CFCIM accompagneront une vingtaine d'entreprises au Salon International du Bâtiment (SIB) qui se déroulera du 23 au 27 novembre 2016 à la Foire Internationale de Casablanca. Placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, l'évènement est organisé par Le Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville et URBA-COM (agence à laquelle a été déléguée l'organisation), en partenariat avec l'Office des Foires et des Expositions de Casablanca (OFEC). 175 000 visiteurs sont attendus pour ce rendez-vous biennal, qui s'adresse aux professionnels du bâtiment marocains et étrangers. Le salon s'étendra



sur une superficie de plus de 20 000 m², ciblant plus de 651 sociétés nationales et étrangères. Parmi les secteurs représentés, le second œuvre du bâtiment, le désenfumage, l'aération, la climatisation, l'éclairage naturel, les revêtements, l'insonorisation, la métallurgie, etc. *

Retrouvez-nous au sein du Chapiteau, entrée Hall A, stands CH A 90 à CH A 174 !

Liste des entreprises exposantes sur le SIB Maroc

- AQUAPRISM	- DEYA DISTRIBUTION	- TEKA France SARL	- FONDASOL
- JANSER	- MUPRO	- F2I	- VEKA
- CISENERGIE	- ECODIS	- SADEF	
- MÉTAL	- RAIMONDI	- FERALCO	
- DEPLOYE	- EFECTIS	- SENR	

Une communauté d'adhérents toujours plus riche et diversifiée

PME ou filiales de multinationales, opérant dans le commerce, les services ou l'industrie... de nouvelles entreprises ont enrichi la communauté des adhérents de la CFCIM ces derniers mois. La dernière Rencontre Nouveaux Adhérents (RNA), qui s'est tenue le 24 octobre 2016 au siège de la CFCIM, a réuni 70 participants, dont de nombreux acteurs spécialisés dans les technologies et services environne-

mentaux. Organisée tout au long de l'année, cette réunion vise à accueillir les nouveaux membres et à leur présenter le « Package Adhérent » ainsi que les différents services et prestations proposés. Les invités ont eu, en outre, l'occasion de faire plus ample connaissance avec l'équipe et certains administrateurs de la CFCIM. Certains adhérents de longue date ont également pu partager avec eux leur expérience.*

5^e édition des After-Works 100 % B to B de la CFCIM

LE 13 OCTOBRE 2016 A EU LIEU LA 5^E ÉDITION DES AFTER-WORKS CFCIM, rencontres networking placées sous le signe de la convivialité. Chefs d'entreprises et décideurs, issus de tous les secteurs d'activité, de grandes entreprises ou de PME..., ils étaient près de 120 participants à se retrouver au restaurant Tombouctou à Casablanca. Retour en images sur l'évènement, organisé par la CFCIM chaque premier lundi du mois.

Mission collective Pays de la Loire

FIN NOVEMBRE 2016, LA CFCIM recevra une délégation de 10 entreprises de la région Pays de la Loire en vue de les accompagner dans leur prospection du marché marocain. L'opération s'inscrit dans le cadre d'une mission multisectorielle organisée dans plusieurs pays, dont les participants ont la possibilité de choisir deux pays parmi six pays africains.

Mission collective Lorraine

LA CFCIM ACCUEILLERA UNE DÉLÉGATION d'entreprises originaires de la Lorraine. Cette mission multisectorielle cible les marchés du Maghreb. Après le Maroc, les entreprises participantes se déplaceront également en Tunisie et en Algérie.

Développement à l'international

La CFCIM vous accompagne sur les salons professionnels

Bâtiment - Construction

Du 21 au 24 novembre 2016
Dubai World Trade Center
Émirats arabes unis



THE BIG 5, le salon international de la construction et du bâtiment :

- + de 3 100 exposants, dont 70 % internationaux
- + de 35 000 produits d'Europe et d'Amérique
- + de 74 000 visiteurs professionnels en provenance de 142 pays

L'édition 2016 regroupera les secteurs d'activités suivants :

- Aménagement intérieur (revêtement des sols/murs/plafonds, éclairage...)
- Produits décoratifs et de finition
- Matériel de construction, outillage, véhicules, sécurité, isolation
- Climatisation, ventilation, chauffage, plomberie
- Construction métallique (acier, métal)
- Traitement de l'eau, piscines, environnement, énergie solaire
- Menuiserie et fermetures (produits verriers, portes et fenêtres)
- Salles de bain, cuisines, sanitaires, céramiques

Profil des visiteurs :

- Entrepreneurs : architectes, décorateurs, bureaux d'études, directeurs, ingénieurs...
- Prescripteurs, maîtres d'œuvre : entreprises de gros œuvre, peintres, maçons, menuisiers, serruriers...
- Maîtres d'ouvrage : administrations, entreprises publiques et industrielles
- Négociants, distributeurs : détaillants, quincailleries, outillage, grossistes
- Fabricants : matériaux et composants de construction, équipements de chantier et machines

Contact : Nadwa EL BAINE
Tél. : 05 22 43 96 23
Email : nelbaine@cfcim.org

Environnement

Du 29 novembre au 2 décembre 2016
Eurexpo, Lyon
www.pollutec.com



Pollutec, salon mondial de l'environnement et de l'énergie, rassemble l'ensemble des équipements, des technologies et des solutions innovantes permettant de réduire l'impact des activités humaines sur l'environnement dans l'industrie, les collectivités ou le tertiaire.

Chiffres-clés :

- 2 400 exposants
- 100 000 m² de surface d'exposition
- Près de 60 000 visiteurs professionnels
- 400 conférences animées par des experts

Secteurs présents :

- Déchets et valorisation de la matière
- Eau et eaux usées
- Énergies : solutions innovantes au service de la performance énergétique
- Instrumentation, métrologie, automation : outils d'analyse et de mesure des pollutions et de contrôle des procédés
- Air : technologie pour la préservation de la qualité de l'air intérieur et extérieur
- Risques : solutions de prévention et de gestion des risques
- Sites et sols : conseils et solutions pour sécuriser et réhabiliter les sites pollués
- Collectifs et institutionnels : vitrine des savoir-faire régionaux

Qui visite ?

- Directeurs ou Responsables Environnement et Développement Durable
- Prescripteurs : cabinets d'études, d'ingénierie, architectes, consultants
- Décideurs finaux : gérants, commerçants, artisans, chefs de service
- Responsables de l'urbanisme, des espaces verts et publics des collectivités
- Responsables hygiène et sécurité

des industries, des collectivités et des hôpitaux
• Laboratoires de recherche, grandes écoles, universités...

5 grands focus :

- Industrie durable et du futur
- Ville durable
- Hôpital et développement durable
- Agriculture
- Milieux aquatiques et littoral

Contact : Nadwa EL BAINE
Tél. : 05 22 43 96 23
Email : nelbaine@cfcim.org

Industrie

Du 6 au 9 décembre 2016
Paris Nord Villepinte
www.midest.com



MIDEST est le plus grand rassemblement international de compétences techniques et de services en sous-traitance pour l'industrie.

- Plus de 1 600 exposants
- Plus de 31 000 visiteurs

Une offre globale de solutions pour tous les secteurs de l'industrie :

- Décolletage - Usinage - Machines spéciales
- Finition, Traitements thermiques, Traitements de surfaces en transformation des métaux
- Fixation industrielle
- Forge - Fonderie
- Produits semi-finis en transformation des métaux - Métaux - Procédés
- Mise en forme de métaux - Chaudronnerie
- Transformation des Plastiques - Caoutchouc - Composites
- Verre, Bois, Textiles et autres matières ou matériaux
- Electronique et Electricité
- Microtechnique
- Outillage - Moules - Modèles - Prototypes
- Equipements industriels et Accessoires
- Services à l'industrie
- Textiles Techniques
- Fabrication Additive



MANTENANCE EXPO est le salon des solutions de maintenance.

Secteurs concernés :

- Travaux de maintenance sur les outils de production
- Matériel, équipements et produits pour la maintenance
- Logistique et manutention
- GMAO et logiciels dédiés, NTIC, traçabilité, outils de mobilité
- Aide au diagnostic, contrôle, qualité, certification, qualification
- Energies et utilités
- Sécurité au travail
- Ingénierie, conseil

Contact : Nadwa EL BAINE
Tél. : 05 22 43 96 23
Email : nelbaine@cfcim.org

Missions de prospection B to B en Afrique



Mission Multisectorielle à Douala, Cameroun, du 14 au 19 novembre 2016

Contact : Amal BELKHEMMAR
Chef de projet
Tél. : 05 22 43 96 31
Email : abelkhemmar@cfcim.org



« Le Maroc doit intégrer le changement climatique dans toutes les politiques publiques »

Mohammed Tawfik MOULINE Directeur Général de l'Institut Royal des Études Stratégiques (IRES)

Conjoncture : Quels sont les impacts du changement climatique sur le Maroc ?

Mohammed Tawfik

MOULINE : Le Maroc est fortement concerné par le changement climatique. Sur les 50 dernières années, la température moyenne a augmenté de 0,16 °C par décennie. Les événements extrêmes se sont également multipliés, notamment les sécheresses, les inondations... Le changement climatique nous le vivons donc au Maroc et nous le subissons. Les projections montrent que, d'ici la fin du siècle et dans le scénario de l'inaction, l'augmentation de la température serait de l'ordre de 2 °C sur la côte atlantique et pourrait atteindre 5 à 6 °C sur la partie orientale du Maroc. Les amplitudes de variation sont réellement importantes.

Quel est votre regard sur l'approche environnementale mise en place par le Maroc depuis quelques années ? Quelles ont été les avancées et quels sont les grands chantiers qui restent à mettre en œuvre ?

Le Maroc a lancé sa politique de barrages au milieu des années 60. À l'époque, on ne parlait pas encore de responsabilité humaine en matière de changement climatique. Heureusement que, lorsque la problématique de l'eau s'est révélée et que la prise de conscience s'est généralisée, le Maroc avait déjà édifié toute une infrastructure de barrages qui a permis de sécuriser l'approvisionnement en eau du pays en période de sécheresse.

La problématique du Maroc n'est pas une problématique d'atténuation, mais d'adaptation au changement climatique. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas agir au niveau de l'atténuation. Nous avons commencé à développer les énergies renouvelables, d'une part pour limiter le rejet de gaz à effet de serre, mais aussi pour réduire la lourde facture en matière d'importation d'énergie.

Donc, la vraie problématique du Maroc, et des pays en voie de développement en général, c'est l'adaptation au changement climatique, à savoir comment s'adapter à un phénomène auquel nous n'avons pas contribué. L'atténuation et l'adaptation ne sont pas contradictoires, mais complémentaires, il faut agir sur ces deux volets. Le Maroc a mené des politiques en matière d'eau, d'agriculture... Le Maroc doit, à présent, intégrer le changement climatique dans toutes les politiques publiques. Aujourd'hui, l'eau doit être placée au cœur des politiques publiques, d'autant plus que les ressources en eau par habitant diminuent avec la progression démographique et sous l'effet du changement climatique. Le risque de dégradation de la qualité de l'eau est élevé. Je pense que le Maroc a fait énormément sur le plan réglementaire. Maintenant, c'est surtout au niveau de la cohérence des politiques publiques et de l'intégration du changement climatique dans ces politiques publiques qu'il faut agir.

Le Maroc se positionne depuis quelques années comme pays producteur d'énergies renouvelables : le pari est-il gagné ?

Pour ce qui concerne le volet relatif à l'atténuation

des gaz à effet de serre, le Maroc s'est effectivement engagé dans un programme ambitieux de développement des énergies renouvelables. Ces dernières vont contribuer à hauteur de 40 % de la production d'énergie électrique en 2020. L'objectif de 52 % à atteindre à l'horizon 2030 requiert pour sa concrétisation plus qu'un doublement de la capacité installée en énergies renouvelables et ce, compte tenu du rythme relativement élevé de progression des besoins en énergie électrique du Maroc.

Comment le Maroc peut-il concilier ses objectifs de développement avec ses objectifs de développement durable ?

Le développement durable couvre trois aspects : l'efficacité économique, l'équité sociale et la durabilité environnementale. Par le passé, ces trois objectifs semblaient contradictoires. Aujourd'hui, le développement durable est devenu universel avec l'Agenda 2030 de Développement Durable des Nations Unies et ses 17 objectifs dont un est exclusivement dédié au changement climatique. L'Institut Royal des Études Stratégiques a opéré un croisement entre ces 17 objectifs et la question du changement climatique et nous avons réalisé que cette question impactait pratiquement la plupart des objectifs. Concilier ces trois éléments, c'est faisable. Aujourd'hui, l'écologie est même devenue rentable. Alors que, par le passé, on pensait que cela nécessitait des investissements supplémentaires dans des projets industriels qui ne seraient peut-être pas rentabilisés. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. L'écologie, et on le voit dans le cas des énergies renouvelables, est un secteur créateur d'emplois qui participe à l'objectif de l'équité sociale, préserve l'environnement, crée de la croissance économique à partir de ressources qui ne coûtent rien et qui sont renouvelables.

Quelles sont les opportunités offertes par l'économie verte pour le Maroc ?

L'économie verte présente de nombreuses opportunités pour le Maroc. Il ne s'agit pas de reproduire les schémas, de passer par les mêmes étapes industrielles par lesquelles sont passés les pays industriels. Il faut faire le saut directement vers les processus qui consomment moins d'énergie. Nous n'avons pas le choix : le changement climatique est la plus grande menace que l'Homme ait eu à affronter jusqu'à présent. Et en parallèle, nous devons également réduire l'empreinte écologique. Souvent, nous oublions la dégradation de la biosphère et toutes les espèces qui disparaissent. Même si l'économie verte demande des investissements supplémentaires, il y va de la survie de la planète,

de favoriser ce type d'économie et de lui donner les incitations nécessaires. Il est très important de mettre en place au niveau international de nouveaux modèles de développement. Le Maroc est aussi en train de chercher son modèle de développement, un modèle plus sobre en carbone, qui créerait plus d'emplois et qui préserve l'environnement.

Le fait de valoriser les déchets, d'en faire des matières premières, dans le cadre de l'économie circulaire, est déjà un grand pas. Un nouveau concept a également fait son apparition au niveau international : l'économie bleue. Cela consiste à imiter la nature dans le cadre des procédés de fabrication afin que l'être humain, en intervenant, ne crée pas d'écosystèmes fragiles, qui ne résistent pas au temps alors que la nature est constituée d'écosystèmes résilients.



« Nous n'avons pas le choix : le changement climatique est la plus grande menace que l'Homme ait eu à affronter jusqu'à présent. »

Quel rôle sera amené à jouer le Maroc dans le cadre de la COP22 ?

Le Maroc va certainement insister sur la question de l'adaptation afin que la préoccupation de la communauté internationale ne soit pas uniquement axée sur la réduction des gaz à effet de serre. Il s'agit de la vraie problématique des pays en voie de développement. Il est donc important de donner à l'adaptation au moins la même importance qu'à l'atténuation. Deuxièmement, le Maroc sera amené à mobiliser les pays africains qui subissent de plein fouet les effets du changement climatique. A cet effet, le Royaume a lancé l'initiative triple A pour une agriculture en Afrique, adaptée au changement climatique.

Il y a aussi la question du financement des 100 milliards, qui n'est toujours pas réglée actuellement. Lors de la COP22, il est important de mettre en place des mécanismes de financement appropriés pour ce qui est des projets d'adaptation au changement climatique, ainsi qu'un certain nombre de mécanismes d'évaluation des projets afin que les pays en développement soient en mesure de présenter des projets bancables à la communauté internationale. Ce qui implique un renforcement de leurs capacités sur le plan humain et institutionnel.

► **Propos recueillis par Nadia Kabbaj**

Mot de la Chef du Service économique de l'Ambassade de France



Marie-Cécile TARDIEU

► marie-cecile.tardieu@dgtresor.gouv.fr

Afrique. La tournée royale au Rwanda et en Tanzanie a été l'occasion de réaffirmer la volonté déterminée du Maroc d'être un interlocuteur incontournable en Afrique. Plusieurs dizaines d'accords économiques ont été conclus, notamment par les banques marocaines, alors que BMCE Bank of Africa, Attijariwafa Bank et le groupe des Banques populaires possèdent déjà une quarantaine de filiales dans 22 pays africains, en particulier dans

l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.

Pour autant, avec une part des échanges commerciaux du Maroc avec les pays africains inférieure à 7 %, l'intégration économique du continent reste encore à construire. Casablanca Finance City entend y contribuer en octroyant des facilités administratives et fiscales aux sièges régionaux africains installés à Casablanca, soit à ce jour 109 entreprises, dont une vingtaine d'entreprises françaises.

La prochaine occasion de donner un signal fort envers l'Afrique sera sans aucun doute la COP22 de Marrakech. Le Maroc mettra l'accent sur l'Afrique, notamment pour l'agriculture avec l'Initiative AAA, destinée à renforcer les financements dédiés à l'adaptation du secteur agricole. La venue de nombreuses délégations africaines permettra de construire une vision partagée. La France participera à cette mobilisation. A titre d'exemple, sur leur stand conjoint, les Offices de protection de la propriété intellectuelle, OMPIC-OMPI - INPI, feront venir 10 entreprises françaises, 22 entreprises marocaines et 12 entreprises africaines avec l'ambition de soutenir l'innovation au service du développement durable. Alors que la planète a rendez-vous à Marrakech, du 7 au 18 novembre, le Maroc pourra confirmer son rôle de visionnaire pour l'Afrique. ►

L'économie en mouvement

Un chiffre en perspective

11,5 %

La sphère informelle a représenté 11,5 % du PIB marocain en 2013 selon le Haut-Commissariat au Plan

Les premiers résultats de l'Enquête Nationale réalisée par le Haut-Commissariat au Plan (HCP) sur le secteur informel révèlent que celui-ci a représenté en 2013 11,5 % du PIB (soit 185 Mds MAD). En termes de chiffres d'affaires, cela correspond à 410 Mds MAD (dont 70 % réalisés par les activités commerciales). A noter que la part du secteur informel dans le PIB serait ainsi en régression (14,3 % en 2007 et 16,3 % en 1999). Par ailleurs, le nombre d'unités de production informelles (UPI) est de 1,68 million en 2013. Il a évolué de 1,2 % entre 2007 et 2013 (soit une progression annuelle moyenne de 19 000 unités). Ces unités sont concentrées majoritairement dans les secteurs du BTP, des services et du commerce et plus de la moitié ne dispose pas de local fixe. En termes d'emploi, 2,4 millions de personnes travailleraient dans le secteur informel, soit 36,3 % de l'emploi non agricole. Concernant le niveau d'instruction, seuls 3,3 % des entrepreneurs informels ont un niveau d'enseignement supérieur (les deux tiers sont de niveau préscolaire ou primaire et 28,4 % de niveau secondaire). Par ailleurs, le secteur informel s'auto-provisionne à raison de 71 % et les ménages constituent 80 % de sa clientèle. A souligner que la définition du HCP du secteur informel se limite aux unités de production non agricoles ne disposant pas d'une comptabilité. Ainsi, elle exclut d'autres dimensions de l'économie informelle.

► zineb.saqalli@dgtresor.gouv.fr

La Chronique économique

Une croissance inférieure à 2 % pour 2016

Selon le Haut-Commissariat au Plan, la croissance plafonnerait à 1,5 % en 2016. La Banque centrale, plus optimiste, annonce 1,8 %. La mauvaise récolte céréalière due à l'insuffisance des pluies (33,5 millions de quintaux au lieu de 115 millions en 2015) serait la cause principale, le secteur primaire dégageant une valeur ajoutée en repli de 9,7 %. Le secteur secondaire connaîtrait par contre une croissance de 3,3 %, grâce à la consolidation de la demande étrangère sur les produits de l'automobile, l'agroalimentaire, la chimie et parachimie. Plus molle, la croissance de la valeur ajoutée du secteur tertiaire atteindrait 1,9 %. L'inflation resterait contenue, à 1,7 %. Le déficit budgétaire, en recul depuis 4 ans, devrait s'établir à 4,1 % du PIB. Une détérioration du solde des

échanges de biens et services est par contre attendue, les exportations de biens et services devant augmenter de 5,8 %, mais les importations de 6,9 %. Soutenu par les transferts financiers des Marocains non-résidents (+4,5 % en g.a. sur les neuf premiers mois 2016) et les recettes du tourisme (+5,8 %), le solde courant dégagerait au final un déficit en légère accentuation, à 2,4 % du PIB. Les réserves de change poursuivent néanmoins leur consolidation (7 mois et 19 jours d'importation prévus à fin 2016). A noter que le secteur bancaire constate la poursuite de la hausse des créances en souffrance (7,6 % à juin 2016), les PME étant fragilisées par les délais de paiement excessifs.

► christine.brodiak@dgtresor.gouv.fr

Secteur à l'affiche

Energies renouvelables : démarrage du projet DEMOSTENE au Maroc

Solvéo Energie et l'Institut de recherche en énergie solaire et énergie nouvelle (IRESEN) ont officiellement lancé le 6 octobre dernier le projet DEMOSTENE - le Démonstrateur de Production et de Stockage Intelligent d'Énergie Verte. Cette solution technologique innovante française sera mise en œuvre au Green Energy Park, plateforme de recherche et de développement de l'IRESEN et de l'Université Mohammed VI Polytechnique, située à Benguérir. L'objectif principal du projet est de proposer une solution innovante de gestion de la production d'énergie et de l'adapter aux besoins marocains et africains. Le DEMOSTENE permettra d'augmenter le taux de consommation de l'énergie produite au Green Energy Park, tout en respectant le cadre législatif marocain, qui ne permet pas encore aux centrales photovoltaïques d'injecter le surplus d'énergie dans le réseau moyenne tension.

Un Club de Suivi a été créé, impliquant plusieurs entreprises, développeurs, opérateurs et centres de recherche français et marocains, afin de soutenir le développement du projet et ses débouchés commerciaux.

Le projet DEMOSTENE, qui se déroulera sur 18 mois, est financé à hauteur de 300 000 EUR par un don du Trésor français (ex-FASEP). Cet instrument d'aide-projet de la DG Trésor permet de financer des prestations de services (avec dans certains cas la réalisation d'un démonstrateur) en amont de projets susceptibles de faire appel au savoir-faire des entreprises françaises dans différents secteurs d'interventions avec un accent sur le développement durable.

► laurence.jacquot@dgtrésor.gouv.fr

Relations France-Maroc

Fort intérêt pour l'opération « Investir en France »



Rencontre « Investir en France » à Casablanca

Les rencontres « Investir en France », pilotées par le Service économique, avec l'appui de Business France, se sont tenues au Maroc du 17 au 21 octobre sur différents sites (Agadir, Casablanca, Fès, Rabat et Tanger). Ces rencontres ont bénéficié du soutien de l'Office des Changes, de la Caisse Centrale de Garantie, des Centres Régionaux d'Investissement, des Conseils Régionaux du Tourisme et de plusieurs fédérations professionnelles marocaines. Plusieurs intervenants, tels que le responsable de l'activité Expertise à l'International de Bpifrance, le directeur de projets – zone Maghreb et Afrique de l'Ouest et Centrale de Business France et l'attaché douanier de l'Ambassade ont partagé leur expertise sur la facilité d'investissement et de création d'entreprises en France. A Casablanca, la rencontre « Investir en France » a profité de la présence d'une mission de la région Auvergne-Rhône-Alpes conduite par M. Daniel Paraire, Président de la CCI Nord Isère.

L'opération a été l'occasion de présenter l'attractivité économique de la France et de traiter certains préjugés. En effet, en plus des perspectives économiques positives pour les années à venir et des réformes mises en œuvre en faveur des entreprises, la France dispose de nombreux avantages. Parmi ses atouts structurels des infrastructures de qualité, un outil de production diversifié, un écosystème de start-ups solide et reconnu et une démographie dynamique. Des idées reçues, tel que le coût du travail en France, ont été remis en question à travers des illustrations concrètes. A titre d'exemple, la productivité de la main d'œuvre en France en 2014 dépasse celle en Allemagne et d'autres pays européens comme l'Espagne et le Royaume-Uni. Les présentations et débats ont également permis de rappeler la proximité du droit des affaires des deux pays et le haut niveau de sécurité du droit français et son mouvement de simplification. La dynamique enclenchée grâce aux contacts noués permettra de renforcer l'appui aux investisseurs marocains intéressés par l'Hexagone.

► zineb.saqalli@dgtrésor.gouv.fr

Affaires à suivre



La ligne de financement MORSEFF II (35 M EUR) entre, la BERD, la BEI, l'AFD (10 M EUR) et BMCE Bank of Africa, a été signée le 12 octobre 2016. Elle fait suite au succès de la ligne MORSEFF I (20 M EUR). Le programme de financement est destiné aux entreprises privées marocaines souhaitant investir dans des projets d'efficacité énergétique ou des énergies renouvelables

La Banque européenne d'investissement (BEI) a annoncé deux prêts pour un total de 170 M EUR en faveur de BMCE Bank of Africa. Le premier prêt porte sur une ligne de crédit de 150 M EUR dont l'objectif est de soutenir le développement des petites et moyennes entreprises (PME), notamment en améliorant leur accès au financement bancaire. Le second prêt, de 20 M EUR, est une ligne de crédit "verte" visant à cofinancer des projets de gestion des déchets portés par le secteur privé marocain

Le Ministère de l'Industrie lance, en coopération avec l'AMITH (Association marocaine des industries du textile et de l'habillement), trois nouveaux écosystèmes pour le secteur du textile. Après la convention-cadre d'avril 2014 et le lancement de trois écosystèmes en septembre 2015, dédiés aux filières « denim », « Fast Fashion » et « Distribution des marques marocaines » (autour de 57 projets « locomotives » avec un objectif de 44 000 emplois créés), c'est au tour des filières « maille », « textile de maison » et « textile à usage technique » de faire l'objet de contrats de performance, autour de 20 projets « locomotives », 16 835 emplois créés et un CA attendu de 771 M EUR.

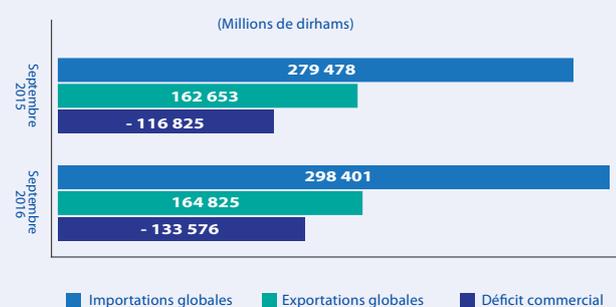
Indicateurs économiques et financiers

Retrouvez chaque mois dans Conjoncture les principaux indicateurs économiques et financiers du Maroc.
Une rubrique réalisée par la société de Bourse M.S.IN.



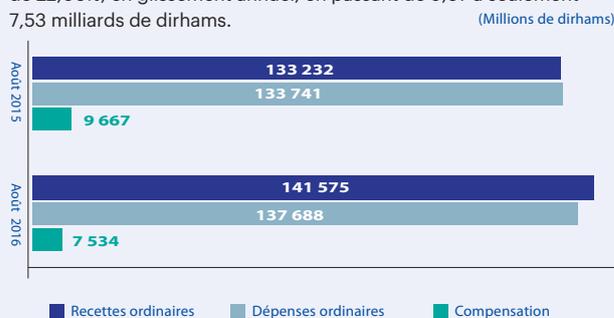
Balance commerciale

A fin septembre 2016, le déficit commercial a progressé de 14,34% par rapport à la même période de l'année 2015.



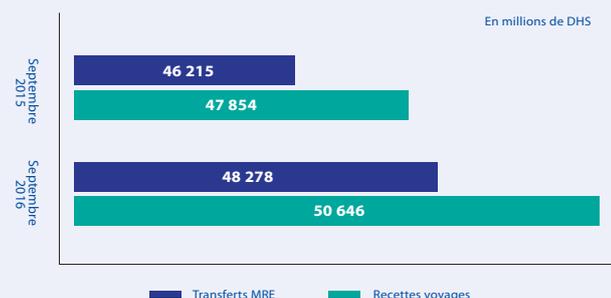
Finances publiques

A fin août 2016, la charge de la compensation a enregistré une baisse de 22,06%, en glissement annuel, en passant de 9,67 à seulement 7,53 milliards de dirhams.



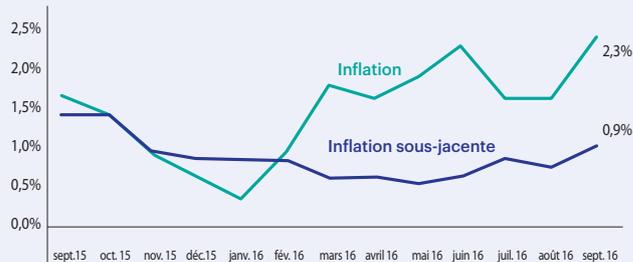
Transferts des MRE & Recettes Voyages

Amélioration des Recettes Voyages et des Transferts MRE, respectivement, de 5,83% et 4,46% à fin septembre 2016.



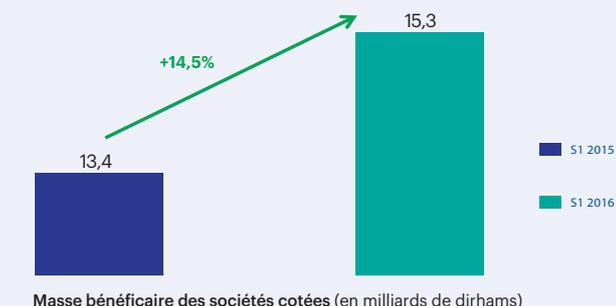
Inflation

En glissement annuel, l'inflation s'est élevée à 2,3% en septembre, contre 1,6% au mois précédent. Cette évolution est liée principalement à l'accroissement de 11,5% des prix des produits alimentaires à prix volatils. (en glissement annuel)



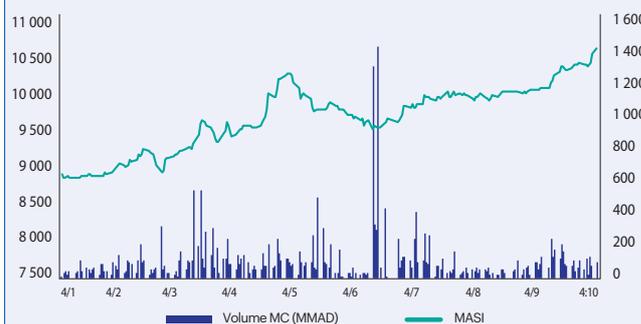
Résultats semestriels

Au terme du premier semestre 2016, les sociétés cotées à la bourse de Casablanca tirent leur épingle du jeu : elles ont généré une masse bénéficiaire de 15,3 milliards de dirhams, en progression de 14,5% par rapport à fin juin 2015.



Bourse de Casablanca

Au terme du mois d'octobre, le MASI a enregistré une progression de 5,23%, portant sa performance depuis le début de l'année à 18,36%.



					Var %/pts
Balance des paiements	Importations globales (en mdh)	sept. 15/	279 478	298 401	6,77%
	Exportations globales (en mdh)	sept. 16	162 653	164 825	1,34%
	Déficit commercial		-116 825	-133 576	14,34%
	Taux de couverture (en %)		58,20%	55,20%	-300 Pbs
	Transferts des MRE (en mdh)		46 215	48 278	4,46%
	Recettes voyages (en mdh)		47 854	50 646	5,83%
Monnaie et crédit	Agrégat M3 (en mdh)	sept. 15/	1 114 225	1 180 132	5,92%
	Réserves Internationales Nettes (en mdh)	sept. 16	213 833	251 677	17,70%
	Créances nettes sur l'administration centrale (en mdh)		157 540	149 160	-5,32%
	Créances sur l'économie (en mdh)		883 935	934 915	5,77%
	Dont Créances des AID (en mdh)		772 929	807 553	4,48%
	Crédits immobiliers (en mdh)		240 648	246 385	2,38%
	Crédits à l'équipement (en mdh)		138 679	146 736	5,81%
	Crédits à la consommation (en mdh)		46 178	48 712	5,49%
Prix	Indice des prix à la consommation (100=2006)	août 15/			
	Indice des prix à la consommation	août 16	115,0	116,7	1,48%
	Produits alimentaires		122,7	126,0	2,69%
	Produits non-alimentaires		109,4	110,1	0,64%
	Taux de change (prix vente)				
1 EURO	oct. 15/	10,87	10,84	-0,35%	
1 \$ US	oct. 16	9,85	9,90	0,55%	
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt (en %)				Pb 100
	(13 semaines)	déc. 15/	2,51	2,18	-33,0
	(26 semaines)	sept. 16	2,55	2,26	-29,0
	(52 semaines)		2,57	2,37	-20,0
(2 ans)		2,80	2,57	-23,0	
Bourse Des valeurs	MASI (en points)	déc. 15	8 925,71	10 564,64	18,36%
	MADEX (en points)	oct. 16	7 255,21	8 653,21	19,27%
Activités sectorielles					
Trafic portuaire	(mille tonnes)	août 15/	74 907	78 782	5,17%
Énergie	Énergie appelée nette (GWh)	août 15/	23 023	23 676	2,84%
	Consommation d'électricité (GWh)	août 16	19 414	19 728	1,62%
Industrie	Exportation de l'Automobile (en MDH)	sept. 15/	35 444	39 595	11,71%
Mines	Chiffres d'affaires à l'exportation OCP (en mdh)	sept. 15/	34 524	29 667	-14,07%
		sept. 16			
BTP	Vente de ciment (en milliers de tonnes)	sept. 15/	10 509	10 509	0,00%
Tourisme	Nuitées dans les EHC (en milliers)	juillet 15/	10 143	10 230	0,86%
	Arrivées de touristes y compris MRE (en milliers)	juillet 16	6 026	6 034	0,13%
Pêche	Débarquements de la pêche côtière (millions Dhs)	sept. 15/	4 365	4 688	7,40%
		sept. 16			

Énergie

A fin août 2016, le volume de production s'est légèrement renforcé de 1,5 %, en glissement annuel. Cette évolution s'explique par une hausse de la production privée, des énergies renouvelables et de la production totale de l'ONEE, respectivement de 5,1 %, 30,5 %, et 12,8 %. Quant aux échanges d'énergie, le volume des importations a progressé de 11,4 % à fin août 2016, après un recul de 13 % enregistré à la même période, l'année dernière.

BTP

A fin septembre 2016, le volume de l'encours des crédits accordés au secteur immobilier a progressé de 2,4 % pour atteindre 246,38 milliards de dirhams. Cette progression couvre une hausse de 5,3 % de l'encours des crédits à l'habitat, et une baisse de 4,2 % des l'encours des crédits accordés à la promotion immobilière.

Échanges extérieurs

A fin septembre 2016, le déficit commercial s'est alourdi de 14,3 %, en glissement annuel, pour s'établir à 133,6 milliards de dirhams. Cette évolution résulte d'une hausse plus marquée des importations (+4,8 %) par rapport à celle des exportations (+1,3 %). Par conséquent, le taux de couverture s'est replié de 300 points de base à 55,2 % en une année.

Taux d'intérêts

Au troisième trimestre 2016, les taux moyens pondérés des bons du Trésor sur le marché primaire se sont orientés à la hausse, enregistrant des augmentations comprises entre 32 et 43 points de base, par rapport au deuxième trimestre 2016.

Bourse de Casablanca

Au terme du mois d'octobre 2016, le MASI s'est établi à 10 564,64 points, affichant une performance YTD de 18,36%.

Au niveau sectoriel, les plus fortes performances mensuelles ont été enregistrées par les secteurs de l'immobilier (+53,85 %), des services de transport (+44,08%), et celui du bâtiment et matériaux de construction (+37,80 %). Les performances négatives du mois ont concerné, notamment, les indices des secteurs loisirs et hôtels (-13,06 %) et ingénieries et biens d'équipement industriels (-10,78 %). Quant à la capitalisation boursière, elle s'est établie à 531,7 milliards de dirhams, en hausse de 17,30 % par rapport à fin 2015.

Au niveau de la COP22, la Bourse de Casablanca marque son engagement pour la finance et le développement durable et propose aux investisseurs des placements dans des valeurs « vertes », à travers la création de l'indice « Vigeo-CSE Moroccan ESG Index » en collaboration avec l'agence de notation extra financière Vigeo Eiris.

COP22 : rejoignez-nous sur l'Espace Solutions France-Maroc de la CFCIM !

À l'occasion de la COP22, qui se déroulera du 7 au 18 novembre 2016 à Marrakech, la CFCIM réunira, dans son Espace Solutions France-Maroc, un groupe d'entreprises qui viendront présenter leurs solutions en matière de Développement Durable. Rencontre avec deux entreprises exposantes.

L'Espace Solutions France-Maroc de la CFCIM. Ces entreprises capitaliseront sur leur présence dans cet espace, située dans la zone « Innovation » du site de Bab Ighli

(stand 313), mutualisé et géré par la CFCIM, pour donner de la visibilité à leurs solutions, rencontrer les acteurs de leurs secteurs et créer des courants d'affaires. Plusieurs acteurs seront à l'honneur à tra-

vers les entreprises qui seront sur l'Espace Solutions-France Maroc de la CFCIM : Michelin, Sanofi, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, Thalès, Club Med, Carbonex, Quadran et Essonne Développement.



Aziz Yousfi Malki,
Directeur de la
Communication et de la
Responsabilité Sociale de
l'Entreprise (RSE)
de Sanofi au Maroc

Sanofi participe pour la 2^e fois consécutive à la COP. Ainsi, le Groupe était déjà présent lors de la COP21 à Paris et participera, à travers sa filiale marocaine au niveau de l'espace à la COP22 à Marrakech, au sein de l'Espace Solutions France-Maroc. SANOFI participe à la COP22, tout d'abord pour traiter de la problématique des impacts du changement climatique sur la santé. Ces impacts sont nombreux et SANOFI intervient sur trois domaines. Le premier concerne la fourniture et la production de médicaments contre des

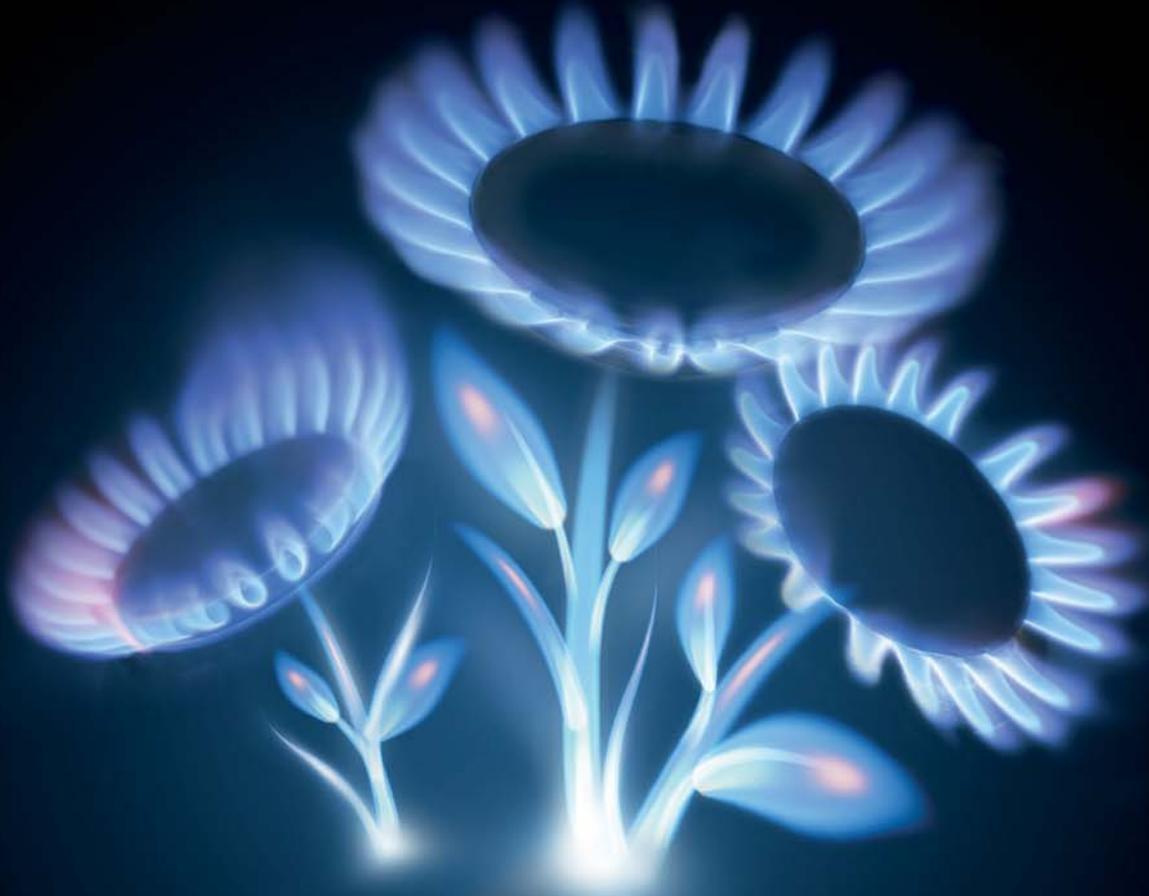
maladies spécifiques, dont le développement est lié au changement climatique, telles que la dengue en Asie ou le paludisme en Afrique. Cela concerne des traitements qui s'inscrivent dans l'accès au soin, mais aussi une amélioration du diagnostic. Le 2^e axe concerne la maîtrise et l'amélioration des performances énergétiques. Sanofi s'était engagé à réduire, entre 2010 et 2020, ses émissions de gaz à effet de serre d'environ 20 %. À fin 2014, nous en étions déjà à 15 % de réduction. Des programmes énergétiques ont en effet été mis en place, que ce soit au niveau de l'ensemble des unités de production ou des centres de Recherche et Développement, y compris notre site industriel de Casablanca-Zenata. Enfin, le 3^e volet de notre action vise à travailler avec les ONG pour inscrire dans l'agenda des réunions internationales la question de l'impact du changement climatique sur la santé. Donc, nous travaillons sur ces trois domaines et lors de la COP22, nous aurons aussi l'occasion de participer à des conférences sur le sujet et de présenter notre plan d'actions et nos réalisations en la matière. *



Wahba Zniber,
Directrice
d'Investissement de
Quadran Maroc

Lors de la COP22, nous représenterons notre Groupe, Quadran France. À cette même occasion, notre objectif est de faire connaître notre filiale et ses activités, de sensibiliser les entreprises sur les énergies renouvelables et de leur donner

accès à ces solutions innovantes et compétitives. La loi sur les énergies renouvelables au Maroc est parue en 2010. L'essor des énergies renouvelables est surtout visible dans les grands projets d'État et l'est un peu moins dans les villes. Ce qui va faciliter le développement de ces projets, c'est le décret publié en décembre 2015, ainsi que celui qui devrait sortir en décembre prochain. Il s'agit donc d'expliquer les changements qui vont avoir lieu dans les deux prochaines années, en particulier au niveau du cadre juridique. Pour ce qui concerne la moyenne tension, à laquelle ont accès les entreprises, ce cadre sera notamment harmonisé entre les régies et les producteurs privés tels que Quadran. L'ouverture sera progressive pour permettre aux clients d'acheter l'électricité verte, que ce soit sur le site ou en décentralisé. *



OPTIMISER L'ÉNERGIE C'EST PRENDRE SOIN DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis toujours Afriquia Gaz est un acteur essentiel dans l'énergie au Maroc. C'est pour cela qu'Afriquia Gaz encourage l'optimisation de la consommation d'énergie en accompagnant tous ses clients dans cette démarche. Garantir la pérennité des activités de toutes les entreprises mais aussi préserver notre environnement pour les générations futures, telle est la philosophie d'Afriquia Gaz, entreprise marocaine citoyenne.

Service clients : 0801 003 003 - afriquiagaz@akwagroup.com

L'Accord de Paris entre en vigueur

Le 4 novembre marque l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, un accord historique signé par 197 parties et, à ce jour, ratifié par 97 pays. Cette entrée en vigueur intervient, comme prévu, 30 jours après la ratification par au moins 55 pays représentant au total 55 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). Chaque pays devra par la suite déposer formellement



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21·CMP11

son instrument de « ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'accession » auprès du Secrétaire général des Nations unies. Aujourd'hui les INDC correspondant aux contributions de chaque pays à la réduction des gaz à effet de serre permettraient de limiter le réchauffement climatique à 3 °C. Il reste ainsi encore à faire pour atteindre les 2 °C, objectif global fixé par l'Accord de Paris. *

Pré-COP ministérielle : derniers préparatifs pour la COP22



Les 18 et 19 octobre 2016, à Marrakech, a eu lieu la Pré-COP ministérielle qui a rassemblé les délégations de plus de 70 pays venus s'entretenir de l'état des négociations en amont de la COP22. La rencontre s'est déroulée sous la présidence du ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération, Salaheddine Mezouar, également Président de la COP22, et de Ségolène Royal, présidente de la COP21 et Ministre française de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en présence de Patricia Espinosa, Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). D'autres sujets ont également été discutés durant la Pré-COP, notamment la mise en œuvre de l'Accord de Paris, l'élaboration de son rulebook, le financement de l'adaptation aux changements climatiques, le Mécanisme de Varsovie, les initiatives de renforcement des capacités ou encore le Partenariat NDC. Les sessions plénières de la Pré-COP se sont clôturées sur une discussion portant sur l'Agenda de l'action, porté par les championnes de haut-niveau pour le climat Hakima El Haite (pour le Maroc) et Laurence Tubiana (pour la France). *

Sommet des Élus Locaux et Régionaux pour le Climat



Le 14 novembre 2016, Marrakech, a accueilli le 2^e Sommet des Élus locaux et régionaux pour le Climat autour du thème « Financer la mutation durable des territoires ». La rencontre a été organisée par l'Association Marocaine des Présidents des Conseils Communaux (AMPCC) et l'Association des Régions du Maroc (ARM), en partenariat avec l'ensemble des grands réseaux internationaux de gouvernements locaux et régionaux. Nombreux sont les réseaux à avoir répondu présent (AIMF, Comité Européen des Régions, CLGF, CCRE-CEMR, CGLU, CGLU-Afrique, Climate Alliance, The Climate Group, C40, Energy Cities, Euro Cities, FMDV, ICLEI, Metropolis, Nrg4SD, ATO, R20. Ils représentent à eux seuls 5 milliards d'individus, soit 70 % de la population mondiale. Selon le rapport 2015 de la Cities Climate Finance Leadership Alliance-CCFLA sur « l'État de la Finance Climat infranationale », 4,5 à 5,4 mille milliards de dollars d'investissements par an seraient nécessaires pour maintenir le réchauffement climatique à deux degrés d'ici 2050. *

« Les risques climatiques doivent être pris très au sérieux par les chefs d'entreprise »



Mohammed Rahoui,
Conseiller Technique
Senior à la GIZ Maroc,
Responsable de la
réalisation de la
composante « Maroc » du
projet mondial ASPCC

Au Maroc, quels sont les enjeux concrets du changement climatique ?

Selon la 3^e Communication Nationale du Maroc à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, publiée en janvier 2016, les températures ont augmenté de 1 à plus de 3°C entre 1960 à 2005. La baisse des précipitations varie quant à elle de 3 à 30 % selon les régions. Notons que la région la plus touchée est celle du Nord-Ouest du pays avec une baisse de 26 %. Les projections futures avec différents scénarii confirment cette tendance. Cela se matérialise sur le terrain par des phénomènes climatiques extrêmes de plus en plus récurrents, causant des dégâts humains et matériels considérables et se chiffrant à des centaines de milliers voire de millions de dirhams. Entre 1982 et 2007, le Maroc a connu 4 inondations majeures alors qu'entre 2008 et 2015 on en compte 7. De même, les périodes de sécheresses et de vagues de chaleurs extrêmes sont devenues de plus en plus fréquentes. Ces changements impactent directement les secteurs productifs du Maroc qui présentent une forte vulnérabilité au changement climatique, et en premier lieu le secteur agricole. Par ailleurs, la note sur le marché du travail, publiée en mars 2016 par le HCP, indique qu'entre 2015 et la fin du premier trimestre 2016, l'économie marocaine a perdu 28 000 emplois en milieu rural, dont 15 000 dans le secteur agricole et 14 000 dans l'industrie. Ces pertes, le HCP les lie principalement aux conditions climatiques caractérisant l'actuelle campagne agricole.

Pourquoi les entreprises sont-elles directement concernées ? Quels sont les risques ?

En matière d'action climatique, la politique de l'entreprise vise le plus souvent à agir sur les causes du changement climatique, via la réduction des émissions des gaz à effet de serre. Mais on oublie souvent que les organisations, les outils de production et les marchés sont sensibles au climat et aux aléas climatiques : l'entreprise est, de fait, vulnérable au changement climatique.

Ainsi, les risques climatiques sur la conduite des affaires doivent être pris très au sérieux par les chefs d'entreprise, car ils peuvent avoir des conséquences significatives, directes et indirectes sur leurs activités, leur compétitivité et leurs profits.

Ces entreprises sont confrontées à la nécessité de créer un modèle économique et managérial centré sur le développement durable et la responsabilité sociale, sociétale et environnementale, en intégrant dans leurs activités le changement climatique ou la raréfaction des ressources, soit une organisation résiliente susceptible de générer de la valeur économique, des écosystèmes en bonne santé et des communautés solides.

Le secteur privé est également pressé d'agir face à l'appétence croissante des consommateurs pour les produits respectueux de l'environnement et à la volonté des pouvoirs publics de réglementer les externalités environnementales. Dans ces conditions, il sera de plus en plus important pour les entreprises de se préparer aux effets du changement climatique

Quels sont les avantages offerts par l'outil « Climate Expert » ?

Le Climate-Expert est une approche développée par la GIZ pour accompagner les analyses des risques et opportunités climatiques des petites et moyennes entreprises et les aider à développer leurs stratégies d'Adaptation au Changement Climatique. Le Climate-Expert suit une méthode « étapes par étapes » claire et modulable. Chaque étape pouvant être réalisée indépendamment. Il est présenté sous forme d'un document Excel avec plusieurs feuilles de travail qui permettent aux conseillers et aux entreprises de collecter et d'analyser toutes les informations pertinentes pour l'élaboration de leurs plans d'adaptation et de mise en œuvre de stratégies d'adaptation à intégrer dans la gestion des risques pour les entreprises et les zones industrielles. L'analyse de la vulnérabilité des entreprises via le Climate-Expert permet aussi bien d'identifier les risques et les mesures de la « bonne » adaptation pour les atténuer ou les éviter, et d'un autre côté les opportunités pour renforcer leur compétitivité/croissance.

Nous disposons également d'une plateforme web pour cette approche (www.climate-expert.org) qui, au-delà des informations sur les pays du projet ASPCC, les études de cas et les outils de travail, propose également des programmes de formation et du matériel pour les consultants, les associations professionnelles, les chambres de commerce, les gestionnaires des zones industrielles et d'autres experts qui souhaitent collaborer avec les PME sur le changement climatique et l'adaptation. *

► Propos recueillis par Nadia Kabbaj



www.cfcim.org



Rejoignez une communauté d'affaires
de près de 4 000 entreprises



Invitation à la 4^{ème} édition de l'Observatoire International du Commerce

L'OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DU COMMERCE



EULER HERMES VOUS LIVRE EN AVANT-PREMIÈRE AU MAROC, SES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES MONDIALES ET SON FOCUS MAROC 2017

1^{er} décembre 2016 à 8h30
au Sofitel Tour Blanche de Casablanca

Cette conférence s'adresse à tous les décideurs : dirigeants d'entreprise, credit managers, responsables des risques, acteurs de l'économie marocaine, au Maroc et à l'International.

Nous vous proposons de décrypter, avec un temps d'avance, les tendances majeures de l'économie mondiale avec une attention particulière portée aux économies africaines et plus spécifiquement Marocaine.

Nos experts des risques vous livreront leurs analyses sur l'impact potentiel de ces changements sur la situation des entreprises.

Inscrivez-vous [ici](#)
ou RDV sur ma.eulerhermes.com
Infoline : 05 22 79 03 30

Programme

- ▶ 8h30 : Accueil et enregistrement
- ▶ 8h45 - 9h00 : Mot d'ouverture
Tawfik Benzakour,
Directeur Général Euler Hermes ACMAR
- ▶ 9h00 - 9h20 : Présentation Groupe Euler Hermes
Wilfried Verstraete,
Président du Directoire Groupe Euler Hermes
- ▶ 9h20 - 10h00 : Perspectives économiques mondiales 2017
Ludovic Subran,
Chef économiste Euler Hermes
- ▶ 10h00 - 10h45 : Perspectives économiques africaines et marocaine 2017
Ludovic Subran,
Chef économiste Euler Hermes
Mamoun Tahri Joutey,
Directeur du Centre d'Intelligence Economique de BMCE Bank of Africa
- ▶ 10h45 - 11h00 : Pause café
- ▶ 11h00 - 12h00 : Discussion Panel
« Le pari des écosystèmes pour relancer l'industrie marocaine. »
- ▶ 12h00 : Mot de clôture
Tawfik Benzakour,
Directeur Général Euler Hermes ACMAR
- ▶ 12h15 : Cocktail déjeunatoire

 **EULER HERMES**
Our knowledge serving your success

Partenaire Officiel

BMCE BANK OF AFRICA
البنك المغربي للتجارة الخارجية الإفريقية

Partenaires Institutionnels

CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC

Maroc
Expert

ASMEX
المعهد المغربي للتجارة الخارجية
ASSEMBLEE MAROCAINE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

Partenaires Média

 **L'ECONOMISTE**

ZOOM

- p. 32** Crise, résistance, résilience et relance du tourisme marocain
- p. 35** 3 questions à Hassan Faouzi, Géographe et Sociologue
- p. 36** Interview d'Othman Chérif Alami, Gérant de Atlas Voyages et responsable associatif
- p. 38** Perspectives pour un tourisme durable au Maroc
- p. 40** Interview de Khalid Baddou, Président de l'Association Marocaine du Marketing et de la Communication (AMMC)
- p. 41** 3 questions à Hnia Cheikh Lahlou, blogueuse voyages et lifestyle

Tourisme Entre crise et relance



© CFCIM

Le Maroc est un pays de tradition touristique, doté d'une incroyable variété de sites naturels et historiques. Impacté par le contexte géopolitique et les mutations que connaît la profession, le Royaume doit aujourd'hui reconquérir ses touristes attirés vers d'autres destinations en repensant son offre et en consolidant son image à l'international. La question est de savoir s'il s'agit d'une simple crise passagère ou le signe qu'une profonde restructuration est devenue nécessaire.

Dossier réalisé par Thomas Brun et coordonné par Nadia Kabbaj

Crise, résistance, résilience et relance du tourisme marocain

Depuis plusieurs mois, la presse marocaine est en alerte : le tourisme serait en crise et menacerait l'équilibre économique du pays. Chute incessante du nombre de visiteurs, tours-opérateurs désabusés, acteurs locaux en difficulté, diminution des emplois, etc. Les indicateurs seraient dans le rouge et les débats sur la gravité de la crise et ses solutions sont multiples.



© Fotolia

L'absence d'un positionnement clair entre tourisme de masse et destination authentique nuirait à la lisibilité de l'offre marocaine.

Le tourisme est un secteur clé pour le Maroc. En influençant pratiquement tous les domaines de l'économie, il agit comme un puissant levier pour favoriser la croissance. Ainsi, il est le deuxième contributeur au PIB national, avec une part d'environ 12 %, et fait travailler directement 507 000 personnes, soit 5 % des emplois du Royaume. De plus, il représente un volume important des entrées de devises, parallèlement aux transferts émis par les Marocains Résidents à l'Étranger (MRE). D'après le Ministère du Tourisme : « les recettes générées par les non-résidents ayant séjourné au Maroc se sont situées (hors transport international) à près de 58,6 milliards de dirhams

en 2015. Ces recettes en devises représentent près de 18 % des exportations des biens et services et le solde de la balance des voyages a couvert 32 % du déficit de la balance commerciale en 2015 ».

Des chiffres en baisse

Face à de tels enjeux, il n'est pas surprenant de voir les chiffres du tourisme décortiqués par les professionnels du secteur et bien au-delà. Après une année 2015 difficile, les résultats du premier semestre 2016 étaient attendus avec appréhension. Selon l'Observatoire du Tourisme Marocain, cette période a connu une nouvelle baisse : le Royaume a accueilli près de 4,2 millions de visiteurs, soit une diminution de 2,6 % par rapport à la même période de l'année 2015.

Il est intéressant de noter que cette baisse a été contenue grâce à la hausse des arrivées de MRE, qui compense en partie la chute de 5,6 % des arrivées de la clientèle étrangère. Plus précisément, ce sont les touristes du Royaume-Uni (-8 %) et d'Allemagne (-7 %) qui ont le plus fait défaut, suivis par ceux venus de France et d'Italie (-5 %). Si elles restent les destinations privilégiées des voyageurs, concentrant 59 % des nuitées, Marrakech (-3 %) et Agadir (-5 %) subissent largement cette tendance marquée par la frilosité des traditionnels marchés émetteurs. Rappelons qu'en 2015, le Maroc avait accueilli 10,17 millions de touristes, enregistrant déjà une baisse de 1 % par rapport à 2014.

Plusieurs facteurs explicatifs

La première raison évoquée pour expliquer la diminution du tourisme ces dernières années est le contexte international. En effet, dans une actualité marquée par de nombreux attentats en Europe et en Afrique, une baisse générale dans le secteur était prévisible. Des pays comme la Tunisie, qui est passée de 7,16 millions à 5,36 millions de touristes entre 2014 et 2015, subissent de plein fouet ce recul. Le Maroc, pourtant épargné par le terrorisme depuis 2011, n'échappe pas aux conséquences de ce contexte devenu tendu. Considéré comme un pays sûr grâce à sa politique sécuritaire, avec notamment le dispositif Hadar mis en place depuis 2014, le Royaume semble tout de même pâtir de la méfiance des touristes vis-à-vis des pays musulmans.

D'autres facteurs, comme les difficultés économiques des pays émetteurs, expliquent également cette baisse du tourisme, mais il est aujourd'hui compliqué de mesurer réellement cet impact. De même, plusieurs professionnels estiment qu'il existe un problème de communication : l'absence d'un positionnement clair entre tourisme de masse et destination authentique nuit à la lisibilité de l'offre marocaine.

Des analyses nuancées

Face aux chiffres, les commentaires sont contrastés. Si de nombreux observateurs tirent la sonnette d'alarme, les acteurs du secteur jouent la carte de l'apaisement. Selon les instances politiques, les résultats du premier semestre s'expliqueraient notamment par le fait que le mois de Ramadan soit en juin, sachant que la fin 2016 devrait être plus positive.

Du côté des opérateurs, on veut également croire que le plus dur est passé et qu'il faut à présent parler de résilience. Malgré les indicateurs, on constate que l'engouement des touristes internationaux pour le Maroc reste très important. Si les voyages sont parfois



© Fotolia

Le Maroc, pourtant épargné par le terrorisme depuis 2011, semble tout de même pâtir de la méfiance des touristes vis-à-vis des pays musulmans.

gelés ou reportés au sein des marchés traditionnels, d'autres pays émetteurs s'illustrent. C'est notamment le cas de la Russie, dont les touristes manifestent un grand intérêt pour Agadir cette année. En un an, leur nombre a augmenté de 280 % !

En dépit de la baisse générale, les professionnels demeurent confiants dans l'avenir. Othman Cherif Alami, gérant d'Atlas Voyages, estime que le secteur a bien résisté et qu'il va rebondir. Pour cela, il souhaite voir émerger une meilleure gouvernance pour que les acteurs publics et privés travaillent ensemble (cf. entretien).

Une relance à construire

Stagnant autour de 10 millions, le nombre de visiteurs annuels semble très éloigné de l'objectif des 20 millions à l'horizon 2020, fixé par le ministère en 2010. Les prévisions les plus optimistes considèrent que le chiffre sera atteint en 2025, mais, pour la majorité des observateurs, le défi reste immense.

Au-delà de l'aspect conjoncturel de la crise, il ne faut pas oublier les contraintes structurelles qui freinent le développement du secteur. Hassan Faouzi, géographe-sociologue spécialisé dans le tourisme, souligne plusieurs dysfonctionnements : faible développement du tourisme de nature, saisonnalité de certaines destinations, promotion insuffisante du tourisme intérieur, problèmes du transport aérien national et régional, vieillissement d'une partie de la capacité d'hébergement et du parc hôtelier, etc. Autant de problématiques qui doivent être intégrées dans les plans de relance que réclament les professionnels. >>>>

ZOOM

Tourisme

Entre crise et relance

Le Plan Azur, lancé en 2001, et la Vision 2020, engagée en 2010, ont fait progresser le secteur, mais ont également rencontré certaines difficultés et échoué en plusieurs points. Les acteurs attendent donc les réajustements nécessaires, un soutien à court terme, ainsi que la mise en place d'une meilleure gouvernance. Pour Hassan Faouzi, ce dernier point est notamment la clé du développement touristique territorial. Il insiste, en outre, sur la mobilisation de toutes les forces, la convergence et la coordination des actions menées par les différents intervenants. Même son de cloche du côté de Othman Cherif Alami qui appelle à retrouver un véritable leadership pour le tourisme et à réunir les conditions d'une synergie entre tous les acteurs.

Une communication à développer

Enfin, en plus de tous ces efforts pour relancer l'activité touristique dans le Royaume, il apparaît que la communication a un rôle important à jouer. Qu'elle soit portée au niveau international par l'Office National Marocain du Tourisme (ONMT) ou au niveau national par les régions ou plus généralement les opérateurs, elle doit maintenir la bonne image des destinations et contribuer à clarifier l'offre du Maroc. Par ailleurs, à l'heure des médias sociaux et de l'influence grandissante des acteurs du web, il est indispensable de déployer une stratégie digitale d'envergure. Hnia Cheikh Lahlou, blogueuse voyages, explique qu'il faut capitaliser sur ces nouvelles tendances pour faire du Maroc une destination connectée (cf. entretien). Un grand nombre de voyageurs internationaux s'informent et décident de leurs vacances sur Internet : lectures de



blogs, échanges sur Facebook, comparaisons sur TripAdvisor, découvertes sur Instagram, recherches de bons plans sur Foursquare, etc. Le Maroc doit assurer une veille sur ces réseaux et être actif pour pouvoir profiter pleinement des retombées.

Face à la crise du tourisme, le Royaume dispose de tous les ingrédients pour mettre en œuvre une réponse efficace et retrouver une croissance durable. Charge aux acteurs publics et privés de développer et d'harmoniser leurs stratégies pour relever ces nouveaux défis. *

► Thomas Brun

CHAMBRE FRANÇAISE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU MAROC

Cap sur la COP22

La CFCIM et ses Adhérents soutiennent la COP22

MARRAKECH COP22(2016) OFFICE NATIONAL MAROCAIN DU TOURISME



3 questions à **Hassan Faouzi,** Géographe et Sociologue

La crise du tourisme au Maroc est-elle seulement conjoncturelle ?

Certes, la crise du tourisme est palpable à cause de la dégradation de la situation sécuritaire dans la région et dans le monde arabe. Mais, il n'y a pas que le contexte géopolitique et la conjoncture internationale dont pâtit le tourisme au Maroc. En fait, la crise que connaît ce secteur est bien plus profonde, c'est une crise structurelle aux multiples facettes.

Quels sont les autres facteurs qui la rendent également structurelle ?

Avec la conjoncture internationale actuelle, nous assistons, au Maroc, à une chute du tourisme qui s'est opérée avant même les événements internationaux. Ce repli est consécutif à plusieurs facteurs, tels que la crise dans la Zone Euro, la baisse de fréquentation des clientèles étrangères, l'émergence de nouveaux pays touristiques et culturels, ou encore la forte concurrence des destinations de tourisme de nature. Tout cela nous fait dire que la destination Maroc est face à un problème structurel et non conjoncturel. D'autres facteurs interviennent, notamment le faible développement du tourisme de nature, la saisonnalité de certaines destinations marocaines, la promotion insuffisante du tourisme intérieur, les problèmes structurels du transport aérien, etc. Citons également une offre patrimoniale peu lisible, une promotion qui s'inspire toujours des clichés habituels (le soleil, la mer et la détente), une offre touristique concentrée sur

l'axe Agadir-Marrakech, des régions touristiques mal identifiées, etc. Par ailleurs, l'offre touristique autour de l'art de vivre, de la gastronomie et du bien-être est très peu développée. À tout cela s'ajoute le déficit de communication visant à promouvoir l'image du Maroc à l'international. Enfin, j'ajouterai également le déficit en matière de bonne gouvernance, qui est la clé du développement touristique territorial.

La régionalisation et le marketing territorial peuvent-ils apporter des réponses ?

Le territoire est une notion où se mélangent la gestion des hommes, de l'histoire, de l'espace, de l'économie, de la culture, du développement et de l'attractivité. Pour rester concurrentiels et pour permettre une différenciation, les territoires, en tant que destination, mettent en place des stratégies marketing intégrées autour des marques territoriales. En fait, la marque différencie les produits et a pour ambition de faire rayonner la région, enrichir l'image, rendre attractif le territoire, conquérir de nouvelles clientèles et internationaliser la notoriété.

La marque doit transmettre l'identité du territoire et ses valeurs. L'identité constitue le fonds de commerce du tourisme. L'identité et le tourisme sont deux notions étroitement liées. La marque et ses fondements identitaires favorisent le storytelling, tendance montante du marketing qui consiste à raconter une histoire autour d'un produit ou d'une marque à des fins de communication publicitaire.

Nous devons nous inspirer de la France, dont plusieurs régions ont révisé leur identité locale afin de l'instrumentaliser en vue d'exploitation touristique. Au Maroc, la régionalisation, qui est le concept phare de la Vision 2020, permet de mettre en valeur chacune des régions et de les identifier à travers une série de thèmes. Cela clarifiera ainsi la situation pour tous les opérateurs du secteur. *

► **Propos recueillis par Thomas Brun**



**CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC**

Rejoignez une communauté d'affaires de près de 4 000 entreprises

**Soyez les premiers informés et
bénéficiez d'un réseau relationnel efficace**



**Développez votre entreprise au Maroc,
en France et à l'international**



**Participez à tous nos événements professionnels
et concrétisez de nouveaux partenariats**



**Solutionnez vos litiges commerciaux et
accélérez vos recouvrements...**



La Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc, votre « **business partner** »



www.cfcim.org



« Les centrales de réservations hôtelières sur Internet ont très fortement changé la donne »



Interview d'Othman Chérif Alami,
Gérant de Atlas Voyages et responsable associatif*

Conjoncture : En tant que représentant de nombreuses associations professionnelles du tourisme au Maroc, quel état des lieux dressez-vous ?

Othman Chérif Alami : Depuis trois ans, année 2016 incluse, le tourisme marocain a connu différentes difficultés, mais il a plutôt bien résisté. Globalement, les recettes en devises, le nombre de touristes et les activités se sont plus ou moins maintenus. Nous avons évité le pire et nous avons mieux résisté que d'autres pays également confrontés à des problèmes.

La Vision 2020 est-elle toujours d'actualité pour ce qui concerne le nombre de touristes internationaux ?

La Vision 2020, que j'ai eu le privilège et l'honneur de signer devant Sa Majesté en novembre 2010, a pour ambition d'atteindre 20 millions de touristes. Compte tenu des conjonctures internes et externes, cet objectif ne sera certainement atteint qu'en 2025, si tous les acteurs publics et privés travaillent en synergie.

L'actualité internationale est-elle la principale cause des difficultés du secteur ?

Il existe différents facteurs qui expliquent ces difficultés. En Europe, les effets du terrorisme ont donné un coup de frein au tourisme en général, et particulièrement vers les pays connotés arabo-musulmans. Ce n'est pas une sanction ni une décision définitive, mais il faudra du temps pour que les consommateurs reprennent leurs habitudes de voyages.

Qu'en est-il de la France ?

En termes de tourisme, la France est le premier marché étranger vers le Maroc. Sa situation économique, politique et malheureusement sécuritaire vis-à-vis du terrorisme a fortement découragé l'envie de voyager au sein de sa population. Pourtant, les études montrent que le Maroc fait toujours partie des destinations préférées des Français lorsqu'il s'agit de voyager hors d'Europe. Il faut donc entretenir ce capital en attendant que la situation revienne à la normale. La France restera notre grand marché. Le nombre de touristes français peut doubler dans les dix prochaines années et atteindre 7 à 9 millions.

Quels sont les autres facteurs qui ont bouleversé le secteur touristique marocain ?

Ces dernières années, de nouveaux canaux de relations business se sont installés dans notre secteur. Les tours opérateurs classiques, qui commercialisaient les produits individuels et groupes vers le Maroc, se sont vus grandement bousculés par le web. Les nouvelles plateformes de centrales de réservations hôtelières sur Internet ont très fortement changé la donne. En effet, elles ont facilité la connexion directe avec les consommateurs en excluant les tours opérateurs des réservations individuelles qui représentaient 40 à 60 % de leur business vers le Maroc.

Comment expliquer la réussite de ces centrales de réservations en ligne au Maroc ?

C'est l'une des conséquences de l'accord Open Sky entre le Maroc et l'Union européenne : une multitude de compagnies low cost sont venues proposer aux consommateurs des places à des prix défiant toute concurrence, que seuls les tours opérateurs pouvaient offrir auparavant !

L'Open Sky marocain a eu des impacts très positifs, mais également négatifs vis-à-vis de ces tours opérateurs qui, avec leurs charters, ne pouvaient plus suivre face à ce nouveau modèle. Leurs parts de marché ont donc fondu au profit des « onliners ». À cause de cela, leurs chiffres d'affaires ont enregistré une baisse allant de 20 à 50 %. C'est dire l'ampleur du désastre.

Les opérateurs marocains se sont immédiatement mobilisés pour accrocher la locomotive des nouveaux acteurs d'Internet en créant de nouvelles plateformes. Par ailleurs, inondé d'informations sur Internet, le consommateur revient tout de même à l'agence de voyages pour avoir un conseil. Cette assistance et cette diversité dans l'offre locale sont des atouts inestimables et le consommateur est prêt à payer un peu plus pour être bien accompagné et ne pas rater son voyage.

Le tourisme interne est également un axe de développement : comment se porte-t-il ?

Malgré la crise économique locale, nous avons maintenu les résultats des années précédentes. Le marché interne marocain représente maintenant un peu plus de 25 % du tourisme, à égalité avec la France. L'Organisation Mondiale du Tourisme recommande que ce tourisme interne contribue à hauteur de 40 % des nuitées.

Nous sommes donc sur la bonne voie. Les récentes stratégies ont permis aux catégories B- et C+ de bénéficier de nouvelles offres très intéressantes et cela fonctionne très bien. De plus, l'étalement des vacances scolaires par zones est également un facteur positif, puisque nous avons pu optimiser l'offre.

Que manque-t-il au Maroc pour relancer le tourisme ?

Tout d'abord il faut rappeler que le pays progresse sur le plan des infrastructures et que cela va rendre le pays encore plus attractif dans un avenir proche : routes, autoroutes, aéroports, chemins de fers, marinas, etc.

Au-delà, je pense qu'il faut construire une nouvelle gouvernance et retrouver un leadership pour le tourisme. Nous avons pris du retard vis-à-vis des marchés émetteurs et nous devons relancer la dynamique. L'organisation de la COP22 et les voyages de Sa Majesté en Afrique constituent des éléments moteurs qu'il faut saisir.

Personnellement, j'aimerais que le Ministère du Tourisme soit rattaché au Ministère de l'Économie et des Finances, car c'est une industrie transverse. La régionalisation doit également être un moteur. Elle doit promouvoir les régions et communiquer efficacement. De même, il faudrait que l'organisme de promotion change sa structure juridique : l'office public doit devenir une agence marocaine de promotion touristique responsable de la promotion nationale, de la promotion régionale et du suivi de la qualité des produits.

Faut-il également améliorer la formation et le service dans les établissements touristiques pour inciter les touristes à revenir ?

Les médias évoquent souvent ce sujet, mais c'est un faux procès ! L'ensemble des études qui sont faites par les tours opérateurs, par les centrales internationales et par les associations de consommateurs montrent qu'à 95 %, voire plus, l'hospitalité marocaine est largement au-dessus de l'ensemble des pays touristiques de la Méditerranée. Le rapport qualité-prix est également considéré comme excellent. Enfin, le service dans les hôtels, les établissements touristiques et les transports par les agences de voyages est optimum.

De mon côté, sur 7500 clients que nous avons transportés cet été, il y a eu seulement 42 réclamations.

Bien entendu, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de problèmes : des taxis pas aux normes, des restaurants manquant d'hygiène, des hôtels qui ne méritent pas leurs étoiles... sans doute ! Mais pour réguler tout cela, il est important de mettre en place une vraie réglementation et de l'appliquer. Ce n'est pas le rôle des opérateurs privés.

En tant qu'opérateur du secteur comment vous organisez-vous face aux nouvelles problématiques ?

Aujourd'hui, Atlas Voyages emploie 180 salariés permanents et représente un volume d'affaires de 450 millions de dirhams. Depuis trois ans, comme nos confrères, nous supportons le gel des prix et une érosion de nos marges, tant au niveau du voyage et de la distribution qu'au niveau de l'hôtellerie.



« L'Open Sky marocain a eu des impacts très positifs, mais également négatifs vis-à-vis des tours opérateurs dont les parts de marché ont fondu au profit des « onliners ». À cause de cela, leurs chiffres d'affaires ont enregistré une baisse allant de 20 à 50 %. »

Nous avons ainsi décidé de nous réorganiser pour atteindre en 2020 un nouveau business model intégrant les nouvelles tendances impulsées par Internet. Nous avons investi fortement depuis 5 ans dans la création de notre propre système d'information. Ainsi, nous sommes équipés pour élaborer les meilleures offres sur nos destinations. Nous étoffons également notre offre sur Internet. De même, avec mon frère co-gérant, nous sommes en train de lancer des études prospectives d'installation au niveau méditerranéen. Cela pourrait être la nouvelle page d'Atlas Voyages, après celle écrite par mon défunt père et celle que nous écrivons actuellement.

Nous sommes dans le tourisme depuis 1964 et nous avons grandement évolué, notamment avec les Visions 2010 et 2020. Nous souhaitons contribuer à un tourisme durable et responsable, car nous savons que notre secteur peut avoir un impact sur l'environnement et nous voulons le limiter.

Aujourd'hui le Maroc reste une grande destination grâce à sa culture, ses paysages, son authenticité et surtout son capital humain, si hospitalier, souriant, digne et noble. *

* Fonctions associatives occupées :

Président de l'Association régionale des agences de voyages de Casablanca/Settat
Président de la Fédération Nationale des Transporteurs Terrestres Touristiques
Past-Président de la Fédération Nationale des Agences de Voyages du Maroc
Past-Président de la Confédération Nationale du Tourisme

► Propos recueillis par Thomas Brun



Rejoignez une communauté d'affaires
de près de 4 000 entreprises

www.cfcim.org



Perspectives pour un tourisme durable au Maroc

Dans le pays hôte de la COP22, le tourisme se doit d'intégrer les enjeux du développement durable. Depuis janvier 2016, le Maroc dispose ainsi d'une nouvelle Charte du Tourisme Durable qui vient renforcer les ambitions portées par la Vision 2020.



Dans un pays où le secteur touristique représente un important levier de croissance, la question de sa durabilité est centrale. En effet, s'il ne prend pas en considération les enjeux liés au développement durable, le tourisme met en péril son environnement et donc sa pérennité. L'objectif est de concilier l'essor économique et social avec la préservation des ressources.

Différentes formes du tourisme durable

D'après l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), « les principes directeurs du développement durable et les pratiques de gestion durable du tourisme sont applicables à toutes les formes de tourisme dans tous les types de destinations, y compris au tourisme de masse et aux divers créneaux touristiques. Les principes de durabilité concernent les aspects environnemental, économique et socioculturel du développement du tourisme. Pour garantir sur le long terme la durabilité de ce dernier, il faut parvenir au bon équilibre entre ces trois aspects ».

Selon cette définition, le tourisme durable doit bénéficier à toutes les parties prenantes en respectant le contexte socioculturel et l'environnement. Ainsi, différents modèles, qui se sont développés à travers le monde, peuvent être déclinés au Maroc en fonction des spécificités régionales. Par exemple, « l'écotourisme » a pour objectifs l'apprentissage et la découverte des milieux naturels, tout en veillant à les préserver. Il cherche ainsi à inculquer aux touristes les bonnes pratiques liées au respect de l'environnement naturel et humain qui les accueille. Le « tourisme équitable », quant à lui, privilégie l'aspect socio-économique. Il est constitué par un ensemble d'activités de services touristiques, proposées par des opérateurs aux voyageurs responsables. Les bénéfices sociaux, culturels et financiers doivent être perçus en grande partie localement, et équitablement partagés entre les membres de la population.

Il est également possible de développer le « tourisme solidaire », qui s'inscrit dans une logique de développement des territoires. Il a pour principe d'associer touristes et populations locales, à la fois comme prestataires et destinataires de l'activité touristique.

D'autres formes de tourisms alternatifs existent, soutenues par des associations locales ou internationales, et sont parfois expérimentées au Maroc.

Une nouvelle charte au Maroc

Le 25 janvier 2016, à l'occasion de la 1^{re} édition de la Journée Marocaine du Tourisme Durable et Responsable, une nouvelle Charte Marocaine du Tourisme Durable a été signée. Véritable cadre pour tous les acteurs du secteur, elle s'articule autour de 4 principes :

- protection de l'environnement et de la biodiversité ;
- pérennisation de la culture et du patrimoine ;
- priorité au développement local et au respect des communautés d'accueil ;

Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI lors de la 7^e édition des Assises du Tourisme

« Nous voulons, enfin, réitérer Notre profond attachement à ce que le tourisme marocain soit un tourisme authentique, propre et responsable. Plus qu'un souhait, c'est une obligation pour Nous.

Un tourisme authentique, parce qu'il prend appui sur notre histoire et nos traditions, et parce qu'il se développe en parfaite harmonie avec nos valeurs civilisationnelles. Comme Nous avons déjà eu l'occasion de le rappeler, Nous avons une haute idée du tourisme, si bien que Nous ne saurions le réduire à une simple activité économique dépourvue de tout autre sens. Car, pour Nous, le tourisme est d'abord un pont entre les peuples et les civilisations, un acte de brassage humain et culturel et une ouverture assumée sur l'Autre et sur la modernité.

Un tourisme propre et responsable, parce que respectueux de l'Homme, de la nature, de l'environnement et des règles et lois qui régissent le secteur. Un tourisme responsable, porté par des entreprises touristiques citoyennes. »

- et adoption des principes d'équité, d'éthique et de responsabilité sociale.

Ainsi, la charte a pour objectif de sensibiliser le public en menant des actions auprès des institutionnels, des investisseurs, des professionnels du secteur, de la société civile et des touristes. Cette démarche est en parfaite adéquation avec la Vision 2020, définie en 2010, dont l'ambition est d'intégrer la durabilité dans tous les maillons de la chaîne de valeur et tout le long du cycle de vie du produit touristique.

Encourager les initiatives

Depuis 2008, le Ministère du Tourisme organise les Trophées Maroc du Tourisme Durable pour récompenser les acteurs les plus engagés en matière de durabilité touristique. Ils visent à distinguer les projets qui se sont fait remarquer par leurs actions en faveur d'un développement durable. En 2016, les candidats peuvent ainsi concourir dans 5 catégories : Environnement et biodiversité, Culture et patrimoine matériel et immatériel, Équité et responsabilité sociale, Territoire durable, et Évènement durable. Enfin, à l'occasion de la COP22, le ministère a également lancé l'initiative « Tourisme et Climat », qui met en avant des projets touristiques ayant mis en place des mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. *



SPORT ou LOISIRS? À VOUS DE CHOISIR

VGK

VOTRE VILLAGE DES SPORTS ET LOISIRS

DECOUVREZ LE VILLAGE VGK
Dans un écrin de nature, V.G.K s'étend sur une superficie de 9 hectares et dispose également d'un espace détente sur 1500 m² avec une piscine de plus de 700 m². Situé à mi-chemin entre Casablanca et Rabat, c'est un lieu idéal pour passer des moments agréables en famille, entre amis, ou dans le cadre d'un évènement qu'organise votre entreprise. **Vous allez être initié en toute sécurité à plusieurs activités palpitantes : karting, paintball, football, mini-quad, piscine, restaurant, jeux pour enfants...**

 /VGKARTING www.vgk.ma

« Nous ne pourrions réellement progresser qu'avec une stratégie globale pour la marque Maroc »



Interview de Khalid Baddou,
Président de l'Association Marocaine du Marketing et de la Communication (AMMC)

Conjoncture : Le projet de « la marque Maroc » fait beaucoup parler de lui. Pouvez-vous nous dire le point de départ de cette démarche ?

Khalid Baddou :

La réflexion autour de la marque Maroc a été initiée en 2013 et l'Association Marocaine du Marketing et de la Communication (AMMC) était parmi les pionniers à porter ce sujet sur la scène du débat public. Nous sommes partis d'un constat simple : il existe beaucoup de stratégies sectorielles ambitieuses qui communiquent pour promouvoir le Maroc, mais il n'y a pas de convergence, ni de cohérence, ni de coordination entre elles. Le tourisme, l'agriculture, les exportations, l'industrie, etc. sont des secteurs qui contribuent pour beaucoup à l'image du pays, mais pas de manière coordonnée. Par exemple, il arrive ainsi que, dans certains salons internationaux, l'on trouve deux pavillons marocains qui portent des codes couleurs et des messages différents !

Quelle serait la démarche à mettre en place pour améliorer cette situation ?

Nous sommes arrivés à la conclusion que nous avons besoin d'un fil conducteur pour harmoniser toutes les stratégies existantes. L'idée est de faire travailler ensemble tous les organismes publics et privés qui font la promotion du Maroc, à savoir l'ONMT, l'AMDI, Maroc Export, l'Agence de Promotion des Produits Agricoles, la Confédération Nationale du Tourisme, et bien d'autres encore. Nous devons avoir une stratégie globale qui respecte la règle des trois « C » : convergente, cohérente et coordonnée. D'autres pays le font déjà et nous devons nous en inspirer.

Quels sont ces pays dont peut s'inspirer le Maroc, notamment pour attirer toujours plus de touristes ?

Le modèle que développe l'Espagne depuis les années 2000 est très intéressant. Ils ont créé un Haut Commissariat, appelé « Marca Espana », dirigé par un haut Commissaire nommé par

le Roi. Dans son tour de table sont réunis tous les opérateurs publics et privés impliqués dans la promotion de l'image du pays, y compris les Présidents de régions. Leur objectif est de mettre en place une stratégie transversale et des outils alignés : charte graphique, identité visuelle, messages communs, etc.

De plus, ils capitalisent fortement sur les icônes du pays : sportifs, musiciens, acteurs, etc. Ils en font des ambassadeurs de la marque Espagne. De même, un club des entreprises multinationales basées en Espagne a été créé pour renforcer l'attractivité vis-à-vis des investisseurs internationaux.

Nous pouvons également citer la Turquie, qui a beaucoup travaillé son image depuis 2003, avec la mise en place d'un comité interministériel piloté par le Premier Ministre. D'ailleurs, malgré les séries d'attentats qu'elle a connues ces dernières années, la Turquie a su conserver une image positive grâce à ce long travail de communication et de « brand building ».

Le tourisme est le premier bénéficiaire de ce genre de stratégie, puisque tous les secteurs œuvrent pour attirer des visiteurs dans leur pays.

Un diagnostic de la marque Maroc a-t-il été déjà réalisé ?

Plusieurs études ont été menées pour promouvoir l'image du Maroc à l'international. Par exemple, fin 2014, l'AMMC, en partenariat avec Viadeo, a cherché à connaître la perception du Maroc par le public africain sur différents aspects : tourisme, artisanat, ressources humaines, politique étrangère, médias, etc. Les résultats se sont avérés très positifs en Afrique francophone, mais aussi anglophone. Le Maroc jouit d'une très bonne image, notamment d'un point de vue touristique.

Comment se situe le Maroc au niveau international ?

Plusieurs classements, incluant différents indicateurs, évaluent les marques pays, tout comme cela existe déjà pour les marques commerciales. Par exemple, le cabinet Brand Finance classe les pays selon leur attractivité aux investissements, le tourisme, la perception des produits et services et la capacité à attirer les talents.

En 2015, ce sont les États-Unis qui occupaient la première place avec une marque valorisée à près de 20 000 Mds \$. Il est intéressant de voir que l'Espagne et la Turquie, avec leur stratégie, se placent respectivement aux 19^e et 20^e places, avec des marques valorisées à environ à 650 Mds \$. Quant au Maroc, il occupait la 69^e position, avec une marque valorisée à 44 Mds \$. Une autre étude à laquelle l'Institut Royal des Études Stratégiques (IRES) a souscrit classe le Maroc 39^e sur 70 pays en termes de perception auprès des pays du G8, devançant ainsi les BRICS, à l'exception du Brésil. Nous suivons donc attentivement ces résultats, mais nous ne pourrions réellement progresser qu'avec une stratégie globale pour la marque Maroc.

Quelle est la prochaine étape pour la développer ?

Le think tank « Think made in Morocco » a été créé pour réunir les opérateurs et réfléchir ensemble. La restitution des travaux a été faite en septembre et il ressort notamment que tous les ingrédients sont là pour construire une très bonne stratégie. Il existe une vraie volonté d'avancer de la part de tous les acteurs. La principale recommandation est de bâtir une entité qui aura pour mission de piloter cet ambitieux projet, la Fondation « Marque Maroc », à l'image de ce que fait « Marca Espana » en Espagne. *

► Propos recueillis par Thomas Brun



3 questions à Hnia Cheikh Lahlou, blogueuse voyages et lifestyle

Votre blog et vos réseaux sociaux, notamment Instagram, illustrent bien les nouvelles tendances de la communication et du tourisme. Pouvez-vous nous décrire l'émergence de ce phénomène et son succès ?

Le voyage c'est la découverte de l'inconnu. Et, par définition, l'homme craint l'inconnu. Donc, pour contrer cette crainte, il s'informe, se renseigne sur les lieux et les cultures avant de voyager. En 2016, avec l'émergence des réseaux sociaux, cette action se concrétise par la lecture des commentaires sur Facebook, des reviews sur Tripadvisor ou encore des avis sur Foursquare. Nous faisons plus confiance aux avis de nos amis qu'aux publicités. Nous passons des heures sur Instagram pour découvrir les plus beaux clichés à faire, ou encore sur Foursquare pour identifier les bars et restaurants où dîner et ainsi de suite.

Sur mon blog, je partage mes coups de cœur, mes avis et aussi mes critiques sur les restaurants, les voyages, les compagnies aériennes. Je donne un avis global sur les destinations visitées avec, bien sûr, des recommandations afin de rassurer les futurs voyageurs avant leur départ.

Je fais de même pour la promotion du Maroc. Via mes photos, vidéos et articles, je partage les plus beaux clichés pour donner envie à ma communauté de visiter mon pays !

Comment construisez-vous votre démarche auprès du public ? Quel rôle pensez-vous jouer auprès des fans et des acteurs du tourisme ?

Auprès de ma communauté, je me place comme voyageuse du monde, mais surtout ambassadrice du Maroc. Faire la promotion de mon pays est essentiel. Tout marocain doit, selon moi, s'efforcer de donner la plus belle image du Maroc. J'essaye de partager les bonnes adresses dans les différentes villes : la beauté de la médina de Fès, la belle plage de Taghazout ou encore le soleil couchant sur la corniche...

Sur mon blog, je mets vraiment en avant le contenu : j'ai fait le choix de ne pas me mettre en avant. Vous ne verrez aucune photo de moi sur mon blog car j'estime qu'il est plus important de mettre en avant la beauté des lieux plutôt que les personnes. Depuis bientôt 4 ans, j'anime une communauté de plus de 6 800 abonnés sur Instagram.

Quels conseils donneriez-vous au Maroc pour améliorer sa communication digitale pour attirer les touristes internationaux, mais aussi nationaux ?

L'ironie du sort a fait que j'ai intégré récemment une agence digitale et que quelques mois plus tard l'ONMT (Office National Marocain du Tourisme) a lancé un appel d'offres afin de gérer sa e-réputation et sa transformation digitale. Passionnée que je suis, j'ai élaboré toute une stratégie pour faire du Maroc une destination incontournable, moderne et surtout connectée !

Le Maroc doit tout d'abord mettre à jour absolument tous ses réseaux sociaux - Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn, etc. - et avoir une communication en continu. Le point le plus important est d'animer la communauté en interagissant avec elle via des activations, des publications ludiques, des promotions et des grands jeux concours.

Dernier point : il faut créer des programmes de média trips pour encourager les influenceurs du monde entier à venir visiter le Maroc et à faire sa promotion auprès des communautés étrangères. *

► Propos recueillis par Thomas Brun



CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC



Rejoignez une communauté d'affaires
de près de 4 000 entreprises

www.cfcim.org



Conjoncture est désormais en ligne sur
www.conjoncture.info
et dispose de sa newsletter hebdomadaire
Conjoncture express

Ainsi, Conjoncture, c'est 3 fois +
d'information
de visibilité
d'actualités



**Votre revue
mensuelle**



www.conjoncture.info
**le site d'information
de la CFCIM**



Conjoncture express
**la e-newsletter
hebdomadaire**

Regards d'experts

Des solutions concrètes pour toutes les problématiques qui vous concernent.

Chaque mois dans Conjoncture, retrouvez les précieux conseils de nos experts qui abordent de manière pratique des sujets techniques dans le domaine du juridique, du management, de la communication, des IT, etc.

Vous aussi, rejoignez la communauté des experts de Conjoncture !

Vous êtes adhérent et vous disposez d'une expertise ou d'un savoir-faire reconnu ?

La rubrique « Regards d'experts » vous offre la possibilité de publier vos contributions.

Les contributions à la rubrique « Regards d'experts » sont soumises à l'approbation du Comité de Rédaction de Conjoncture et peuvent faire l'objet d'une adaptation rédactionnelle. Sont exclus les contenus publicitaires et/ou à caractère promotionnel.



Contact : conjoncture@cfcim.org

- **Juridique** Dirigeants, soyez vigilants aux abus de biens sociaux !
- **Management** Faire évoluer les trajectoires professionnelles grâce au bilan de compétences

Dirigeants, soyez vigilants aux abus de biens sociaux !



Mohammed Aarab, Expert comptable, membre de la Commission Juridique Fiscale et Sociale de la CFCIM

Certaines décisions de gestion sont considérées comme abusives par le droit marocain, alors que les gérants peuvent les considérer comme tout à fait normales.

En cinq ans (de 2010 à 2014 inclus), plus de 158 000 SARL ont été constituées contre seulement 3 200 SA. Par ailleurs, 45 % de ces SARL sont à associé unique.

Dans le cas de la SA, l'existence d'un capital minimum de 300 000 dh et la présence d'un commissaire aux comptes réduisent considérablement les risques d'abus de biens sociaux (ABS). En revanche, pour la SARL, le risque d'infraction est beaucoup plus élevé en raison d'un capital plus faible et de l'absence de commissaire aux comptes qui donne l'alerte dès qu'il constate une irrégularité.

Prenons l'exemple de l'infraction du « compte courant débiteur » que les financiers constatent assez souvent dans les comptabilités des SARL et plus rarement dans celles des SA. En effet, le gérant considère généralement sa société comme « sa » propriété. De ce fait, il n'a pas l'impression de commettre une infraction en se faisant consentir un découvert ou un emprunt par son entreprise.

Ne pas confondre les patrimoines

Il est important de préciser que la société est une personne morale qui détient des biens (actif) et contracte des dettes (passif). La différence entre ces deux éléments est appelée « patrimoine » de la société. L'associé ne possède pas directement le patrimoine de la société, mais des parts sociales (ou actions dans le cas de la SA) représentatives d'une partie de ce patrimoine. Il ne peut donc récupérer les fonds apportés à la société lors de sa constitution qu'à travers une réduction du capital ou une dissolution de la société, ou encore par la cession de ses parts sociales.

Par ailleurs, il ne peut récupérer les revenus du capital investi qu'à travers une distribution de bénéfices nets d'impôts.

Encore faut-il que la société soit bénéficiaire et que les associés majoritaires décident de répartir les bénéfices, au lieu de les laisser pour autofinancer la société.

La définition légale de l'abus de bien social

Pour comprendre cette notion, il faut se référer à deux articles de la loi sur la SARL : l'article 66, qui précise les actes interdits, et l'article 107 qui complète la définition et détermine les sanctions.

Dans ce cadre, il est donc interdit de :

- contracter des emprunts ou se faire consentir un découvert auprès de sa société ;
- lui faire cautionner ou avaliser des engagements ;
- avoir recours, à des fins personnelles, aux biens et au crédit de la société ;
- utiliser de mauvaise foi, ses pouvoirs ou ses voix pour une décision contraire à l'intérêt économique de l'entreprise ou pour favoriser une autre société dans laquelle il existe une prise d'intérêt (c'est par exemple le cas d'un dirigeant d'une société A qui est en même temps associé dans une société B, et qui fait profiter cette dernière d'achats à prix réduit de la société A.)

Qu'est-ce qui est considéré comme un abus de bien social ?

Tous les biens d'une société, qu'ils soient matériels (véhicules, immeubles, stocks, argent liquide, etc.) ou immatériels (créances, marques, clientèle, etc.), sont susceptibles de faire l'objet d'un abus de bien social. L'usage abusif peut ainsi prendre la forme d'une appropriation pure et simple telle que le détournement de sommes d'argent sur les comptes bancaires ou encore résulter de la simple utilisation des biens de la société (véhicules,

matériel, etc.) à des fins exclusivement personnelles. La notion de crédit couvre, quant à elle, toute opération engageant la réputation de la société et de sa capacité à passer des actes juridiques.

De manière générale, l'usage abusif des biens ou du crédit de la société est celui qui porte atteinte à son patrimoine.

Les moyens de défense inopérants dans le cadre d'une procédure

Selon le dernier alinéa de l'article 67 de la loi sur la SARL, le quitus social ne peut protéger le gérant poursuivi pour ABS. Cet article stipule en effet qu'« aucune décision de l'assemblée des associés ne peut avoir pour effet d'éteindre l'action en responsabilité contre les gérants pour faute commise dans l'accomplissement de leur mandat ». L'ignorance ou l'incompétence ne peuvent pas non plus entrer en compte dans la stratégie de défense, car, en matière comptable et juridique, le dirigeant ne peut être exonéré de sa responsabilité pénale. Par ailleurs, d'après la loi, c'est le gérant qui établit les états de synthèse après avoir dressé l'inventaire. Enfin, la transparence ne dispense pas non plus le gérant de sa responsabilité pénale, même dans le cas où il a respecté la procédure relative aux conventions réglementées ou qu'il a inscrit en comptabilité le détournement qui lui est reproché.

En conclusion, l'ABS est une forme de détournement de biens et une variante de l'abus de confiance. Les dirigeants de SARL ou SA doivent rester vigilants en s'entourant de conseils, pour ne pas confondre les deux patrimoines, notamment, celui de la société et celui du dirigeant. Ils doivent prendre conscience que l'intérêt de la personne morale est distinct de celui de ses membres. *

Faire évoluer les trajectoires professionnelles grâce au bilan de compétences

Au Maroc, l'offre de bilans de compétences s'accroît. Le dispositif, proposé par des prestataires est rarement réalisé par les services RH au sein de l'entreprise. Il doit répondre à des critères de qualité précis pour apporter une réelle plus-value, tant au bénéficiaire qu'à l'employeur, et permettre de faire face aux évolutions rapides du marché du travail.



Jean-Yves Arrivé,
Président de Co'acting, spécialiste
de l'accompagnement et du
développement RH

Le Maroc connaît, comme d'autres pays avant lui, de profondes transformations dans le monde du travail. Les métiers changent et les compétences deviennent vite obsolètes. En parallèle, les nouvelles technologies interviennent de manière croissante dans les process, exigeant des évolutions dans la formation, les comportements et les compétences. Enfin, les modalités de coopération, de management et de production évoluent également à un rythme accéléré.

L'adaptabilité, la formation tout au long de la vie professionnelle sont aujourd'hui des règles incontournables. C'est à l'entreprise, mais aussi à chacun de veiller à garantir sur la durée sa propre employabilité. Qu'il soit à l'initiative du salarié ou décidé par l'entreprise pour accompagner la mobilité, le bilan de compétences est une action d'accompagnement à l'évolution professionnelle. Un consultant, spécifiquement formé à ce dispositif, conduit une démarche dans laquelle le bénéficiaire est un acteur impliqué, qui lui-même mène des enquêtes, réalise des auto-diagnostics, s'interroge sur ses compétences et sa motivation et élabore une stratégie d'évolution.

Construire un projet réaliste doté d'un plan d'action concret

Le bilan est donc un parcours outillé, s'appuyant sur l'analyse des intérêts professionnels, le profil de personnalité, la formation initiale et continue et le portefeuille de compétences du bénéficiaire. Le dispositif, mené de manière rigoureuse, permet en partant des

besoins, des envies, de rédiger un projet réaliste, comprenant un plan d'actions concret, décliné en étapes datées dans le temps.

Il doit, sous peine de rester dans un tiroir, tenir compte à la fois du potentiel personnel, de l'offre sur le marché du travail, des possibilités de formations complémentaires, mais aussi de la volonté et de l'engagement du salarié. Pour éviter les ambiguïtés, il est important de distinguer le bilan de compétence (démarche qui fait l'objet d'un contrat, qui s'inscrit dans le temps, sous la forme de 4 à 6 séances de travail d'une durée de 12 à 20 heures), de l'assessment center, un processus évaluatif ponctuel qui répond à un besoin à court terme (un recrutement, une évaluation des capacités à évoluer vers une fonction précise).

Un bilan tourné avant tout vers l'avenir

Le bilan professionnel, appelé parfois bilan de compétences, voire bilan managérial pour les cadres, est malheureusement desservi par son appellation. Il évoque plus le nécessaire travail d'analyse de la formation, du parcours, du portefeuille de compétences que celui, essentiel de la formalisation d'un projet. Or ce dispositif ne s'appuie sur le passé et le présent que pour mieux se projeter vers l'avenir.

D'ailleurs, en Europe, les grandes entreprises n'hésitent pas à former des collaborateurs en interne pour accompagner la mobilité rendue indispensable par les évolutions de leurs process, la disparition de certaines activités et la naissance de nouveaux métiers. Le bilan est alors

une action menée en amont pour valider la pertinence et les chances de réussite d'un projet de mobilité, d'évolution.

Une démarche qui peut être personnelle

Les salariés, après 10 ou 20 ans de vie professionnelle, aspirent parfois d'eux-mêmes au changement. La démarche, qu'ils mènent et financent de leur propre initiative, leur permet de ne pas partir à l'aventure, mais de définir une trajectoire qui allie la réflexion, un éventuel parcours de formation à une analyse fine des besoins du marché de l'emploi, des possibilités offertes par l'auto-entrepreneuriat, la création d'entreprise.

Ce dispositif, sous des appellations différentes, est couramment proposé en Europe ou dans les pays anglo-saxons. En France, il a connu un grand essor dans les années 90, le législateur ayant créé le « congé bilan », permettant à un salarié de mener cette action sur le temps de travail. Ce type d'action peut connaître le même développement au Maroc dans un contexte d'évolution du marché du travail lié à un dynamisme économique qui ne se dément pas. Il accompagne les mobilités internes et sécurise les démarches entrepreneuriales.

Attention toutefois à savoir choisir ses prestataires en évitant ceux qui surfent les effets de mode (tout le monde n'a pas besoin d'un bilan !) ou encore ceux qui proposent des offres fantaisistes, brasant du rêve et générant, en définitive, la frustration du bénéficiaire (il faut travailler et s'engager pour réussir une mutation professionnelle !) sans apporter de valeur ajoutée au monde de l'économie réelle. *

Le Coin des Adhérents

Les nouveaux adhérents

Adhérents Commerce

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIE
Abdelilah BOULHIMMAT	Tapissier	CASABLANCA	06 25 18 92 27	05 22 63 04 47
Abdellah OUDDAMSA	Vente de vêtements confectionnés	AGADIR	06 67 62 23 49	
AL MOUTANABI MENUISERIE	Menuiserie	CASABLANCA	06 14 41 91 64	
BIOSERV AND CONSULTING	Vente de réactifs, consommables, produits chimiques et automates pour laboratoires d'analyses médicales	CASABLANCA	05 22 89 77 60	05 22 89 77 60
COMMON DREAM (FIELD INVESTMENT)	Groupe de restauration en franchise et en propre - Exploitation de concepts de restauration et boulangerie	CASABLANCA	06 91 13 03 43	
DECAP MOTORS	Entretien de voitures - Vente de pièces mécaniques et détachées de voitures	CASABLANCA	06 50 81 75 43	
DISTRICAP	Distribution de matériel de sécurité électronique	CASABLANCA	05 22 34 10 75	05 22 34 10 71
GV DEVELOPPEMENT	Consultant-formateur en management de forces de vente - Développement et organisation commerciale	CASABLANCA	05 22 20 83 67	05 22 20 83 67
INOVATION PROGRESS	Commercialisation d'additifs nutritionnels destinés à l'alimentation animale	CASABLANCA	06 61 88 43 96	05 22 92 82 01
KABBAJ BAB AL MARSA	Restaurant	CASABLANCA	06 62 07 84 89	
KOREUPA	Commercialisation de pièces détachées pour automobiles	CASABLANCA	06 61 26 73 12	
LES 3 SAVEURS	Restauration à la carte	CASABLANCA	05 22 23 63 94	05 22 23 89 18
MATIFER	Commercialisation d'objets en métal et accessoires	CASABLANCA	06 61 45 14 70	
MEKNES SUPER DALLES	Matériaux de construction et de second-œuvre - Promotion immobilière	MEKNES	06 64 25 85 43	
MULTI BUSINESS INTERNATIONAL	Commerce et distribution	CASABLANCA	00 33 6 62 18 91 91	
OPTIQUE OUILANI Latifa GRINE	Opticienne	MEKNES	05 35 40 43 66	05 35 40 43 66
SAFE DATA	Etude - Développement - Commercialisation de licences, logiciels et matériels informatiques	CASABLANCA	05 22 32 16 43	05 22 97 52 71
SMART HOME CONTROL	Distribution de produits audio-vidéo haut de gamme - Domotique et gestion technique du bâtiment	CASABLANCA	06 74 120 120	
SOCIETE PRIMASOL GRAPPES	Production - Emballage - Exportation de fruits et légumes frais	MARRAKECH	06 61 18 81 65	05 24 31 05 04
TECHNI GEO SARL	Importation et distribution de matériel topographique, prospection et exploitation minière	RABAT SALE	05 37 61 21 80	05 37 61 21 87
VILA BEA	Hôtellerie et restauration - Maison d'hôtes de luxe	CASABLANCA	05 37 43 20 87	

Adhérents Industrie

BEST BISCUITS MAROC	Fabrication et commercialisation de biscuits, gaufrettes et génoises	CASABLANCA	05 22 96 47 14	05 22 96 48 44
BT REAL ESTATE	Promotion immobilière	CASABLANCA	06 61 41 14 90	
DIMAMED	Importation et distribution de dispositifs médicaux pour dialyse - Projet de fabrication au Maroc	CASABLANCA	05 22 22 77 29	05 22 22 77 24
ELECTRO TADART	Installation de lignes électriques aériennes et de réseaux souterrains - Electricité industrielle BT/MT/HT - Installation de postes de transformation - Fabrication des pylônes	CASABLANCA	05 22 67 20 45/46	05 22 67 20 21
FACEMAG	Conception et fabrication de carreaux céramiques pour mur et sol	CASABLANCA	05 22 33 50 72	05 22 33 50 38
FILL PACK SARL	Solutions industrielles	AGADIR	06 01 55 10 07	05 28 31 95 70
MODAPOINT	Confection - Prêt-à-porter pour femme	CASABLANCA	05 22 71 71 71	05 22 71 42 76
ROTA-PLAST	Transformation de plastiques	CASABLANCA	05 22 66 02 00	05 22 67 38 05
STE DE CLIMATISATION ET DE FROID	Climatisation, plomberie, pompage, piscine - Sécurité et solution contre l'incendie	CASABLANCA	06 61 96 98 86	05 22 72 88 82
STE MESBAHI MIAHI DE TRAVAUX DIVERS	Tous travaux d'assainissement et de réseau d'eau potable	FES	05 35 62 50 30	

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIE
TECHNIQUE ACIERS	Négoce d'aciers spéciaux, inoxydables, tôles anti-abrasives, département outillage, découpe par oxycoupage, plasma, laser	CASABLANCA	05 22 35 28 68	05 22 35 28 83/85
WITH STEEL	Construction métallique, chaudronnerie et menuiserie métallique	CASABLANCA	05 22 36 81 45	05 22 36 81 45

Adhérents Services

A2TP	Bâtiment, travaux publics, génie civil, aménagement, urbanisme, architecture, entrepreneur de travaux divers	CASABLANCA	05 22 35 87 04	05 22 35 87 04
AFRICA KEY PARTNERS	Import-export	CASABLANCA	05 22 87 40 74	
AMBIANCE ET SAVEURS	Traiteur	CASABLANCA	05 22 23 72 50	
AMMOUMI ALIMA	Restauration	CASABLANCA	05 22 54 25 96	
AUDITAX MAROC	Expertise comptable, comptabilité, audit, conseil juridique et fiscal, tenue de la paie, formation, création et domiciliation de société	CASABLANCA	05 22 23 41 54	05 22 23 40 97
AUTELEB	Réalisation de stations de pompage d'eau potable, assainissement, électricité sur réseau BT	FES	05 35 72 64 03	05 35 72 62 89
BDL CONSEILS	Audit - Conseil - Expertise comptable - Formation	CASABLANCA	06 62 15 01 47	
BEIN TELECOM	Matériels et logiciels informatiques - Formations IT - Services IT	CASABLANCA	05 22 58 47 01	
BGE CONSEIL	Conseil et gestion d'entreprises en assurances - Conseil et gestion de sinistre	AGADIR	05 28 23 07 29	
BIOTECO	Etude et installation de serres, recherche et maintenance	MEKNES	05 35 52 78 67	05 35 52 80 04
BUREAU D'ETUDES EYSSERIC ENVIRONNEMENT	AMO - Maîtrise d'œuvre - Construction et exploitation de stations	PARIS	00 33 4 91 42 99 59	00 33 4 91 47 05 65
C.C.BATI	Bâtiment - Construction et promotion immobilière	CASABLANCA	05 22 40 43 40	05 22 24 92 94
CLIC EVENTS	Conseil en communication, marketing, digital et événementiel, booking et management artistique	CASABLANCA	05 22 36 43 67/69	05 22 94 85 97
DAILA	Transport international	MARRAKECH	05 22 35 05 35	
ECO-PLANETE ENVIRONNEMENT	Gestion des déchets - Assainissement - Travaux divers - Formation sportive	CASABLANCA	06 71 14 09 88	05 22 74 18 13
EVENTS NOW	Organisation de colonies de vacances, location de chalets et appartements - Evènementiel - Team-building	CASABLANCA	05 22 39 00 26	05 22 94 28 21
FELLAH CONSEIL	Conseil et études dans le secteur agricole	AGADIR	05 22 40 37 37	05 22 40 38 38
GATE ONE	Toute activité relative à la sécurité	CASABLANCA	00 971 2 6813111	+971 2 6811184
GROUPE SECURSER II	Sécurité et gardiennage	CASABLANCA	05 22 60 38 07	015 22 61 06 98
H.B.P IMMOBILIER	Promotion immobilière	AGADIR	05 28 82 44 33	
H.EXECUTIVE	Ecole de préparation aux examens - Conseil - Achat et vente de matériels et logiciels	CASABLANCA	05 22 34 17 23/24	
IDSUD ENERGIES AFRIQUE	Efficacité énergétique - Energies renouvelables - Panneaux voltaïques - Eclairages publics	CASABLANCA	06 66 60 96 70	
INSTITUT SUPERIEUR DU WEB ET DU NUMERIQUE	Développement d'applications web, mobile, CRM, e-commerce, hébergement et création de site web	MARRAKECH	05 24 43 71 13	05 24 43 71 13
ITELSYS	Edition et intégration de solutions informatiques - BPO documentaire	RABAT SALE	05 37 77 37 38	
JEAN BUSNOT MAROC	Assurance-crédit et factoring	CASABLANCA	05 22 98 61 82	05 22 25 78 50
JURISTEC SARL	Assistance juridique, expertise comptable, judiciaire, évaluation des biens et fonds de commerce	CASABLANCA	05 22 47 29 64	05 22 47 29 71
KARA SURVEILLANCE	Surveillance, gardiennage et nettoyage	CASABLANCA	06 61 75 37 87	
K.M. TRANSPORT	Transport national et international de marchandises	RABAT SALE	05 37 87 77 89	05 37 87 79 51
LEGAL SERVICES CORPORATION	Edition de contenus juridiques - Conseil	CASABLANCA	05 29 04 08 80	
LOCABLANCA	Location de voitures	CASABLANCA	05 22 26 61 76	05 22 26 61 76
NESKA BUSSINES	Transport national routier de marchandises	CASABLANCA	05 22 35 95 36	05 22 35 95 36
ODEON CONSEIL	Conseil juridique et fiscal	CASABLANCA	05 22 26 14 54	

Le Coin des Adhérents

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIE
OPPORTUNITES & RESSOURCES	Réalisation d'études, enquêtes, formations et expertise à caractère scientifique ou technique	CASABLANCA	06 61 22 04 70	05 22 20 54 04
OULED TRANS	Transport de marchandises au Maroc et à l'international	AGADIR	06 60 08 57 91	
PROXIMO AUDIT & DEVELOPPEMENT CORPORATE	Expertise comptable, audit et consulting	CASABLANCA	05 37 70 14 25	05 24 44 83 74
PUBLIAFRICA	Média omnicanal : print digital, event	CASABLANCA	05 22 36 70 08	
RMILI & PARTNERS	Conseil aux entreprises - Expertise comptable - Audit - Commissariat aux comptes	CASABLANCA	05 22 44 98 42	
STE KOUNOUZ AGRI	Agriculture et agroalimentaire - Travaux divers	MARRAKECH	06 13 62 06 87	
TRIVADIS MAROC	Informatique : programmation, analyse et conception	CASABLANCA	06 61 21 10 99	

Agenda fiscal

Calendrier fiscal de novembre 2016

Impôt sur le revenu

1/ Revenus salariaux, traitements, indemnités et émoluments, pensions, rentes viagères : Versement par les employeurs et débirentiers des retenues opérées à la source le mois précédent.

2/ Versement des retenues opérées à la source le mois précédent sur les redevances, rémunérations, cachets et versés à des personnes non domiciliées fiscalement au Maroc.

3/ Versement de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers du mois précédent.

4/ Déclaration pour demande de restitution d'impôt auprès du receveur de l'administration fiscale sur les profits de cessions de valeurs mobilières.

5/ Perte de loyer : requête en réduction ou décharge.

6/ Versement de la retenue à la source sur les profits de cession de valeurs mobilières opérées par les intermédiaires financiers habilités teneurs de comptes titres, effectuée sur les cessions du mois précédent.

7/ Versement par les cliniques et établissements assimilés de l'IR retenu à la source sur les honoraires et revenus versés aux médecins non patentables.

Impôt sur les sociétés

1/ Versement par les sociétés des retenues effectuées le mois précédent au titre des produits bruts versés à des sociétés étrangères non résidentes.

2/ Versement de la retenue à la source des

capitaux mobiliers du mois précédent.

3/ Versement par les sociétés des retenues opérées le mois précédent au titre des intérêts et produits de placement à revenus fixes.

4/ Déclaration du résultat fiscal pour les sociétés non résidentes n'ayant pas d'établissement au Maroc, au titre des plus-values, résultantes de la cession des valeurs mobilières réalisées au Maroc.

Taxe sur la valeur ajoutée

Déclaration et versement avant le 20 du mois (avant la fin du mois pour les déclarations sur support magnétique) par les redevables soumis au régime de la déclaration mensuelle (chiffre d'affaires taxable supérieur ou égal à 1.000.000 de dirhams par an ou sur option).

Demandes d'emploi

Direction

78 - H. 55 ans - DEU (doctorant) Etude et mémoire de recherche : Ré industrialisation et le développement des structures industrielles et commerciales (Paris II) Université Panthéon Assas - Formateur et diplômé en marketing opérationnel des structures RH et changement par le management Master (Paris II)- DESS Gestion et Economie appliquée des entreprises (Paris II)- Homme de conviction et de terrain, possédant un véritable sens du contact et des responsabilités véritable ainsi qu'une expertise dans les domaines (commercial, organisation industrielle, management, technique et développement : industriel, agro-alimen-

taire, automobile, et service ayant une grande expérience de l'international, EU, Roumanie, Pays du Maghreb, et d'Afrique sur saharienne. Etudie toutes propositions - Disponible immédiatement.

Informatique

79 - H. 26 ans - Licence en développement Web et Mobilité (IT Paris EIFFEL)- Près d'une année d'expérience - Français : langue maternelle et anglais intermédiaire - Développement Web et programmations = Informatique : Pack Office/langage C/JAVA/HTML CSS PHP/MySQL/XML - Environnements : Eclipse/Netbeans/Sublime Text/Android Studio / Codeblocks - Recherche poste dans la programmation.

Commercial/Vente

80 - F. 42 ans - Niveau BAC+3 (Dijon) - Plus de 10 ans d'expérience notamment dans le développement commercial - Titulaire du BAFA - Recherche poste stable - Etudie toutes propositions.

81 - H. 29 ans - Mastère en Marketig et Développement Commercial (EBCG Settat) - Bilingue français/arabe et bonne maîtrise de l'anglais - Près de 5 ans d'expérience - Recherche poste dans le Marketing/commercial.

► **Siham Hassini**

Tél : 05 22 48 93 17

siham.hassini@diplomatie.gouv.fr

Offre d'emploi

1/ Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal français, implanté à Casablanca, intervenant auprès de clients de référence, recrute, dans le cadre de son développement :

Un(e) juriste de formation supérieure (troisième cycle) justifiant d'une expérience professionnelle de deux à cinq ans minimum, idéalement en droit des contrats et droit des sociétés, maîtrisant parfaitement le français, ainsi qu'une ou plusieurs des langues suivantes : anglais, arabe, lui permettant d'intervenir sur des contrats internationaux ;

- Expérience requise : 2 / 5 ans
- Lieu de travail : Casablanca
- Candidatures à adresser à contact@monceaujuridiquefiscal.com

2/Cabinet d'Avocat à Casablanca cherche :

• 1 Assistant de direction

Poste en CDI ayant au moins une formation BAC+4, une parfaite maîtrise des langues française et arabe et si possible la langue anglaise, plus une expérience de 5 ans au minimum.

• 1 Cadre financier

Poste en CDI un cadre financier ayant une formation Bac+4, et 4 ans d'expérience dans le domaine financier ainsi qu'une parfaite maîtrise de l'arabe et du français et des connaissances en anglais.

• 1 Juriste

Poste en CDI un juriste ayant au moins

une formation BAC+4 en droit en langue française et une expérience de 5 ans ainsi qu'une parfaite maîtrise de l'arabe, et des connaissances en anglais.

• 1 Agent d'accueil

Poste en CDI pour un agent d'accueil ayant au moins une formation BAC+2, une parfaite maîtrise des langues française et arabe et si possible la langue anglaise, plus une expérience de 4 ans au minimum.

Merci d'envoyer C.V détaillé ainsi que prétentions salariales par Email à en précisant en objet l'intitulé du poste à l'adresse suivante : taik.cabinet.nba@gmail.com

Contacts CFCIM

Service Adhésions

- ▶ Séloua El Maataoui
Tél. : 05 22 43 96 11
selmaataoui@cfcim.org
- ▶ Wafaâ Laachir
Tél. : 05 22 43 96 48
wlaachir@cfcim.org
- ▶ Karim Batata
Tél. : 05 22 43 96 12
kbatata@cfcim.org

Service Visas

- ▶ Loubna Marill
Tél. : 05 22 43 96 47
lmarrill@cfcim.org
- ▶ Chantal Maurel
Tél. : 05 22 43 96 17
cmaurel@cfcim.org

Promotion des Services de la CFCIM

- ▶ Fatima-Ezzahra Jamil
Tél. : 05 22 43 29 80
fejamil@cfcim.org

Service Emploi

- ▶ Siham Hassini
Tél : 05 22 48 93 17
siham.hassini@diplomatie.gouv.fr

Appui aux Investisseurs et à la Création d'Entreprise

- ▶ Khalid Idrissi Kaitouni
Tél. : 05 22 43 96 04
kidrissi@cfcim.org

Pôle Salons et Évènementiel

- ▶ Hicham Bennis
Tél. : 05 22 43 96 27
hbennis@cfcim.org

Missions de Prospection en France et à l'International

- ▶ Nadwa El Baïne
Tél. : 05 22 43 96 23
nelbaine@cfcim.org

Pôle CFCIM Business France

- ▶ Charafa Chebani
Tél. : 05 22 43 96 33
cchebani@cfcim.org

Centre de Médiation pour l'Entreprise

- ▶ Khalid Idrissi Kaitouni
Tél. : 05 22 43 96 04
centredemediation@cfcim.org

Parcs Industriels

- ▶ Mounir Benyahya
Tél. : 05 22 59 22 04
parcsindustriels@cfcim.org

Campus de Formation

- ▶ TBS Casablanca
▶ Patricia Bournet
Tél. : 05 22 35 02 12
contact@tbs-education.ma

Ecole Française des Affaires

- ▶ Amine Barkate
Tél. : 05 22 35 02 12
abarkate@cfcim.org

CEFOR Entreprises

- ▶ Laila Benyahya
Tél. : 06 67 03 03 25
lbenyahya@cfcim.org

Délégations Régionales

- ▶ **Agadir**
▶ Fatima-Ezzohra Trissia
Tél. : 05 28 84 41 91
agadir@cfcim.org
- ▶ **Fès**
▶ Khadija Quessar
Tél. : 05 35 94 30 36
fes@cfcim.org
- ▶ **Marrakech**
▶ Siham Belain
Tél. : 05 24 44 94 91
marrakech@cfcim.org
- ▶ **Meknès**
▶ Noura Moustir
Tél. : 05 35 52 22 10
meknes@cfcim.org
- ▶ **Oujda**
▶ Abdenbi El Bouchikhi
Tél. : 05 36 71 05 71
oujda@cfcim.org
- ▶ **Rabat**
▶ Bouchra Chliah
Tél. : 05 37 68 24 29
rabat@cfcim.org
- ▶ **Tanger**
▶ Karima Khdim
Tél. : 05 39 32 22 22
tanger@cfcim.org
- ▶ **Bureau de Paris**
▶ Faïza Hachkar
Tél. : 0033 1 40 69 37 87
paris@cfcim.org

On en parle aussi...

L'association du mois

Développer une culture du développement durable au Maroc

La sensibilisation des populations à la question développement durable est indispensable pour faire évoluer les mentalités et permettre aux jeunes générations d'adopter les bons réflexes. Créée en 2011, l'ADEPE (Association pour le Développement Durable, l'Écologie et la Préservation de l'Environnement) est une association qui s'est notamment fixé pour mission de contribuer à la sensibilisation des citoyens et des acteurs économiques et sociaux à la culture écologique et à la préservation de l'environnement. L'ADEPE anime notamment des formations destinées aux acteurs associatifs au sein du centre El Hank de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité. L'association organise en outre différents événements afin d'encourager le débat public autour de la question de l'environnement tels que le Symposium des Territoires Durables, Aouraches ou Carré compétence (organisés au sein du salon Pollutec Maroc).

À l'occasion de la COP22, qui se tiendra du 7 au 18 novembre 2016 à Marrakech, l'ADEPE coorganise avec l'association ARKANE Maroc, en partenariat avec Alia Dev et des associations internationales, une grande exposition sur le thème « L'Art pour unir le monde face au changement climatique ». Labellisé par le Comité de Pilotage de la COP22, le projet ART' COP a fait appel aux artistes du monde entier, accueillis en résidence artistique pour créer des œuvres sur le thème de « l'art au service de la lutte contre les dérèglements climatiques ». Tous les artistes sollicités ont exprimé leur vision du phénomène du réchauffement climatique et des détériorations de l'environnement. L'exposition ART' COP22 - WACE (World Art Coop Expressions) - ARKANE AFRIKA 2 prendra place sur le site de Bab Ighli à Marrakech (espace vert dédié à la société civile), du 07 au 18 novembre 2016.



► Contact :
Narjis Sarrar, Directrice de Développement
narjis.sarrar@gmail
06 61 23 07 01



www.cfcim.org



Rejoignez une communauté d'affaires de près de 4 000 entreprises



Sika

Met son expérience au profit du
secteur des énergies renouvelables



Avec plus de 100 ans d'expérience Sika vous accompagne avec des solutions complètes pour vos projets d'énergies renouvelables dans les domaines suivants :

- Adjuvants pour l'amélioration du béton et de sa performance.
- Mortiers de scellement pour les joints verticaux et horizontaux et le remplissage des interstices.
- Matériaux pour la fondation et l'assemblage des pales.
- Solutions de réparation pour éoliennes.
- Solutions pour systèmes photovoltaïques et thermiques.

Pour plus d'information contactez nous

SIKA MAROC S.A.

Z.I. Ouled Saleh,
BP 191-27182 Bouskoura
Casablanca - Maroc

CONTACT

Tél. : +212(0)522 33 41 54
Fax : +212(0)522 59 07 99

info@ma.sika.com
<http://mar.sika.com>

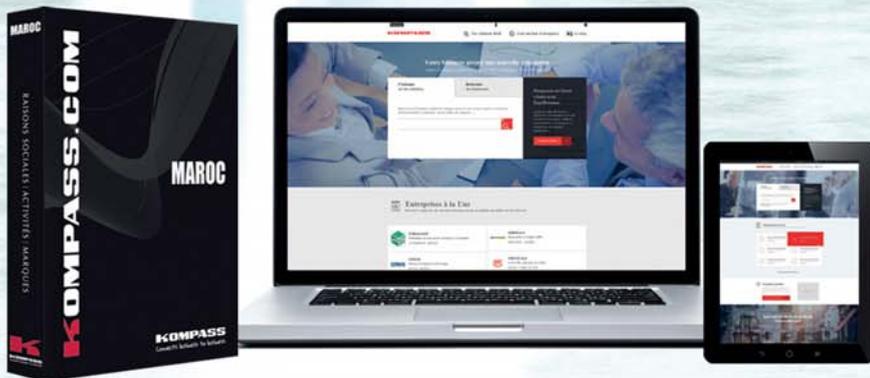
BUILDING TRUST



KOMPASS

Connects business to business

Rejoignez le réseau **Kompass** et gagnez en visibilité auprès des **professionnels**



DES SOLUTIONS
BUSINESS POUR
RÉPONDRE À TOUS
VOS BESOINS

Solution Booster

- Une **visibilité renforcée** au niveau national et international (66 pays)
- Un **référencement optimisé** sur les moteurs de recherche et sur la plateforme mondiale kompass.com
- Une mise en avant de votre entreprise auprès des **professionnels du secteur BtoB**

Solution Target

- Accéder à des **millions de contacts qualifiés** (base la plus exhaustive sur le marché)
- Disposer d'un **outil de précision** pour vos actions de prospection (+ de 30 critères de segmentation)
- Optimiser les retombées des actions de vos **campagnes de marketing direct** (faxing - mailing - emailings)